

MISE EN PLACE D'UN PARC ANIMALIER DANS L'EHPAD « SAINTE FAMILLE », À VANDOEUVRE-LÈS-NANCY

Il est reconnu que la proximité d'animaux auprès de personnes âgées est un facteur déterminant pour leur bien-être. C'est pourquoi il nous a été demandé d'installer un parc animalier à l'EHPAD « Sainte Famille ».

Démarches suivies par le groupe d'étudiants:

- Rôles sociaux des animaux afin de choisir les espèces les mieux adaptées
- Réglementation: Demande d'autorisation auprès de la mairie, recherche du cadre réglementaire d'un parc animalier
- Recherche des équipements, installations, soins, et leurs coûts respectifs
- Recherche de lieux d'approvisionnement en animaux et nourriture
- Construction des parcs et des abris
- Installation des animaux
- Validation des étapes suivies par la direction de l'EHPAD

J'ai un caractère plus vif, j'aime qu'on s'occupe de moi et je peux être attelé⁽³⁾

Je suis calme, doux, apaisant, je joue le rôle d'un antidépresseur⁽¹⁾

Je suis doux, calme, et j'aime la compagnie⁽²⁾

« Il y a des personnes très peu communicantes qui se mettent à raconter leur vécu à l'animal. »

« Je me souviens de personnes qui se plaignaient d'avoir mal aux jambes, qui ont oublié leur souffrance quand il a fallu s'occuper des chèvres. »

Anne Marie Giraud, coordinatrice des activités au Chavanon, Corrèze.

Je suis curieuse, intelligente, et j'aime découvrir de nouvelles choses et de nouvelles personnes⁽⁴⁾



Budget prévisionnel: ~ 11000 €



- (1) La zoothérapie: médiation animale pour personnes en difficulté, Elodie LE MOELLIC
- (2) Lien social, Jacques TREMINTIN
- (3) Entrepatient, Linda BENATTAR
- (4) Institut de médiation animale, une nouvelle approche en accueil de jour pour enfants en difficulté, Institut Français de Zoothérapie

Installation d'un parc animalier au sein de l'EHPAD Sainte Famille, Vandoeuvre-lès-Nancy

Etudiants : Célia COLIN, Sarah GRAUBY, Lucas GRIZZANTI, Marianne GROUFFAL, Elise LABORIE, Iris LANG, Agathe MOYSAN, Anne PODEVIN, Charlotte ROSTOUCHER, Coralie SAILLET, Paul TRESSON

Tuteurs : Guido RYCHEN et Hervé TOUSSAINT

Commanditaires : M. Doridant, directeur de l'EHPAD, et M. Genay, responsable technique



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



Sommaire

Résumé.....	3
Partie I : Cadre réglementaire	4
1. Mise en place d'un parc animalier	4
2. Type de terrain sur lequel est implanté le parc animalier	5
3. Démarches à suivre	5
Partie II : Fonctions sociales et gestion des animaux	6
1. Tableau récapitulatif des espèces envisageables.....	6
2. Choix des animaux dans le cas de l'EHPAD de la Sainte Famille	6
Partie III : Création et gestion du parc animalier de l'EHPAD « La Sainte Famille ».....	8
1. Démarches en cours auprès des administrations	8
2. Construction du parc animalier	9
3. Achat des animaux	12
4. Future gestion quotidienne du parc animalier.....	12
5. Communication du projet	15
Conclusion	16
Annexes	17
Bibliographie.....	27

Résumé

Le but de notre projet est de mettre en place un parc animalier suite à la demande de M. Doridant, directeur de l'EHPAD « La sainte Famille ». Pour cela, nous avons tout d'abord tenté de comprendre précisément ses attentes. Puis nous avons effectué des recherches, que ce soit sur le cadre réglementaire, sur les démarches à suivre pour la mise en place d'un parc animalier, mais aussi sur les besoins et la gestion nécessaires pour les animaux envisagés, ainsi que sur leurs rôles en zoothérapie. Ces travaux de recherches ont fait l'objet de discussions avec des professionnels et les responsables de l'EHPAD.

Suite à ces recherches et échanges, nous avons choisi les espèces les plus aptes selon nous à être installées au sein de l'EHPAD « La Sainte Famille », et avons proposé un plan du parc incluant les bâtiments et clôtures.



Photo n°1 : EHPAD la Sainte Famille

Partie I : Cadre réglementaire

Célia COLIN, Iris LANG, Anne PODEVIN

Nous précisons ici les articles de loi du Code Rural et de la Pêche Maritime ⁽⁰⁾ auxquels se référer pour avoir toutes les informations relatives à l'élevage d'animaux.

1. Mise en place d'un parc animalier

La création d'un parc animalier nécessite un certain cadre réglementaire. Il dépend du lieu, des espèces d'animaux et de l'objectif du parc (par exemple reproduction et but lucratif). Pour définir le cadre qui s'applique au projet étudié, il a fallu décrire les caractéristiques du parc animalier.

Ainsi, nous avons pu établir qu'un rassemblement d'animaux dans une maison de retraite correspond à un élevage d'agrément, si « *les espèces sauvages animales détenues en captivité sont courantes, relativement faciles d'entretien et en nombre limité* » ⁽¹⁾. Ceci est à opposer aux véritables « établissements d'élevage » à but lucratif, ou composés d'espèces protégées sur le territoire français, dangereuses, difficiles d'entretien en captivité, ou encore ayant un caractère invasif si elles étaient relâchées dans la nature ; et ce dans des proportions supérieures à celles fixées réglementairement par groupe d'espèces.

La détention d'animaux est soumise à certaines règles. Tout d'abord il est nécessaire de déclarer et de faire identifier tous les animaux introduits dans le parc. Selon si les animaux sont « domestiques » ou non, un règlement particulier s'applique à chacun. Afin de déterminer la nature des animaux à introduire dans le parc animalier, il faut consulter l'arrêté du 11 août 2006 fixant la liste des espèces, races ou variétés d'animaux domestiques ⁽⁵⁾.

Pour toute détention d'un animal dit domestique, il existe une obligation, concernant au moins un des employés de la maison de retraite, de détenir un certificat de capacité domestique ⁽²⁾ attestant que le titulaire dispose de connaissances relatives aux besoins et à l'entretien des animaux de compagnie. Pour les espèces dites « non domestiques », il faut faire les recherches nécessaires pour connaître les démarches à suivre, au cas par cas ⁽³⁾. En effet, l'obtention de certains animaux ne peut se faire sans avoir recours à de lourdes et longues démarches administratives auprès de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) notamment ⁽⁴⁾. Il est obligatoire de tenir un registre de toutes les entrées et sorties d'animaux dans le parc, ainsi qu'un suivi sanitaire et vétérinaire. Ces documents devront être présentés lors d'un éventuel contrôle.

Qu'il soit composé d'animaux appartenant à la liste des animaux domestiques ou non domestiques, l'élevage doit satisfaire les besoins biologiques et le bien-être de l'animal.

2. Type de terrain sur lequel est implanté le parc animalier

La nature du terrain sur lequel on veut construire le parc est un élément qu'il ne faut pas négliger car une partie du territoire français possède un statut particulier. Si le terrain est classé ou protégé, il est impossible de faire le moindre changement dessus, à moins d'obtenir une dérogation exceptionnelle du maire, ce qui rend les démarches administratives plus lourdes. De plus, la présence d'un tel terrain à proximité du futur parc engendre des contraintes supplémentaires comme l'interdiction de construire à moins d'une certaine distance de la zone classée, définie de manière spécifique à chaque zone.

Afin de déterminer la nature du terrain, ainsi que les contraintes qui s'y appliquent, il suffit de consulter le cadastre sur le site du gouvernement ⁽⁶⁾.

3. Démarches à suivre

Nous avons contacté plusieurs maisons de retraite possédant déjà des parcs animaliers afin de nous renseigner sur les démarches qu'elles ont effectuées pour ensuite créer le nôtre ⁽⁷⁾.

Ces premiers contacts nous ont appris qu'il fallait avoir recours à la DDPP. Celle-ci nous a redirigés vers la mairie de notre ville en nous conseillant de nous référer au Règlement Sanitaire Départemental (RSD) applicable par le maire ⁽⁸⁾. Nous nous sommes inspirés du RSD pour les démarches à suivre ⁽⁹⁾. Ainsi, nous savons qu'il faut définir le projet en détail dans une lettre adressée au maire de la commune en précisant le nombre d'animaux, les espèces, la nature des infrastructures et leurs emplacements. A cette lettre, il faut joindre, en quatre exemplaires, le plan à l'échelle du parc précisant la disposition des enclos, des bâtiments et lieux d'habitation, des points d'eau et le lieu de récupération du fumier. A ces documents peut être ajouté un dossier de demande de permis de construire, selon les infrastructures à mettre en place. Les documents officiels nécessaires à la création d'un parc ne sont pas fournis tant qu'aucune démarche concrète n'a été entamée. Une fois les démarches engagées, il faut attendre la réponse positive ou non du maire, qui aura de son côté transmis les divers documents au directeur départemental des affaires sanitaires et sociales, ainsi qu'au directeur départemental de l'agriculture notamment.

Partie II : Fonctions sociales et gestion des animaux

Sarah GRAUBY, Lucas GRIZZANTI, Marianne GROUFFAL, Elise LABORIE, Agathe MOYSAN, Charlotte ROSTOUCHER, Coralie SAILLET, Paul TRESSON

1. Tableau récapitulatif des espèces envisageables

Afin de déterminer les animaux à intégrer dans le parc animalier, nous avons fait une première sélection d'animaux couramment rencontrés dans des parcs animaliers ou dans le cadre de la zoothérapie. Nous avons ensuite effectué des recherches plus précises sur les équipements, les soins nécessaires, le comportement et donc la compatibilité de chaque animal pour la zoothérapie. Ces données sont synthétisées dans le tableau en annexe (voir annexe 1 page 17), lequel a pour but de servir de base de départ pour des personnes désireuses de créer un parc animalier en France métropolitaine.

2. Choix des animaux dans le cas de l'EHPAD de la Sainte Famille

Nous avons donc pris des décisions concernant les animaux à intégrer dans le cas du parc animalier de l'EHPAD de la Sainte Famille en prenant en compte leur compatibilité avec la zoothérapie, leur relative facilité d'entretien et la surface à disposition. Cela est synthétisé dans le tableau 1 ci-dessous :

ANIMAUX ET COMPATIBILITE AVEC LA ZOOTHERAPIE	POINTS ESSENTIELS RETENUS	NOMBRE D'ANIMAUX ENVISAGE
Lapin Très bonne	Fonctions sociales : -antidépresseur, facile à manipuler, soins du pelage=> contact. -apaise, joue le rôle de confident. Race à privilégier = lapin bélier : -assez gros pour le prendre sur soi. -très calme, poils doux, rassurant et réconfortant, déclenche l'instinct de protection et le besoin de materner.	3 lapins béliers Dans l'idéal, prendre un groupe de trois lapins (pas plus car sinon ils se désintéresseraient des personnes âgées) de couleurs différentes => cela permet de mieux les reconnaître et de favoriser l'attachement à l'un d'eux par exemple.

<p>Âne/poney</p> <p>Très bonne</p>	<p>Âne : Fonctions sociales : -Fort besoin de contact et d'affection qu'il rend au centuple. -On est très vite tenté d'aller vers lui, de le caresser, de se lier à lui.</p> <p>Poney : Fonctions sociales : -Petite taille et force limitée, adapté aux enfants, aspect « peluche », coquin, malin, très poilu avec crinière fournie donc agréable à toucher. -Bonne adaptation aux individus qu'il a en face de lui.</p>	<p>1 âne + 1 poney</p>
<p>Chèvre</p> <p>Bonne</p>	<p>Fonctions sociales : -S'attache volontiers au soigneur. -Grande curiosité -Si la chèvre est éduquée dès sa naissance il sera ensuite très facile de la rendre responsable dans un programme de zoothérapie.</p>	<p>3 chèvres (chèvres de Lorraine si approvisionnement possible)</p>

Tableau n°1 : espèces d'animaux sélectionnées et leurs rôles zoothérapeutiques

Partie III : Création et gestion du parc animalier de l'EHPAD « La Sainte Famille »



Photo n°2 : Parc de l'EHPAD de la Sainte Famille

1. Démarches en cours auprès des administrations

Comme présenté précédemment dans le rapport, la création d'un parc animalier nécessite des accords administratifs. Nous avons donc envoyé une lettre au maire de Vandoeuvre-lès-Nancy afin de lui présenter notre projet.

Nous avons obtenu une réponse de celui-ci (voir annexe n°2 page 25) nous informant que la création de notre parc animalier n'était soumise à aucune restriction municipale. Néanmoins, il est nécessaire de déclarer les animaux détenus à la Chambre d'Agriculture de Meurthe et Moselle pour l'identification et des contrôles sanitaires. De plus, il sera peut être nécessaire de constituer un dossier d'urbanisme en fonction de la construction à transmettre au service communal compétent.

2. Construction du parc animalier

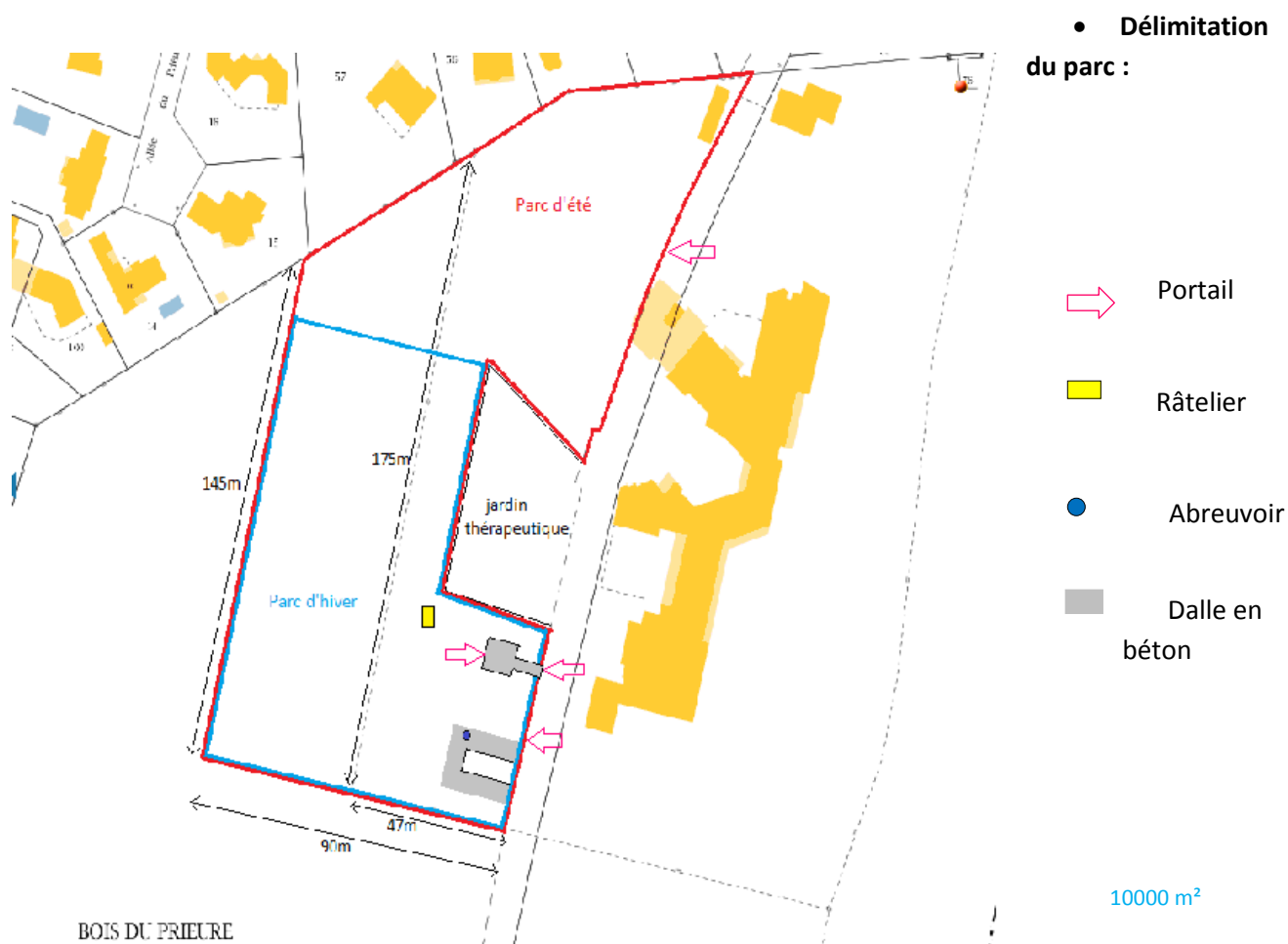


Figure n°1 : plan du parc animalier (échelle respectée)

Le périmètre du parc sera de 635 m. Pour le délimiter nous utiliserons des piquets en bois et une clôture de 1,40 m de hauteur. Cette taille est nécessaire pour qu'elle ne soit pas franchie par les chèvres.

La terre du terrain étant meuble, celle-ci sera productive en été, et boueuse l'hiver avec le piétinement des animaux (problème d'onglon pour les chèvres...), il est donc judicieux de limiter la taille de l'enclos l'hiver afin de laisser le sol se régénérer. Nous avons donc prévu de mettre en place une séparation : l'été le parc sera ouvert dans sa totalité (en rouge sur le plan) et réduit l'hiver (en bleu sur le plan). La taille du parc hiver reste cependant suffisante pour le bien-être des animaux.

La séparation des deux parcs sera en ruban de clôture et crocheté aux extrémités du parc.

Pour permettre l'accès au parc pour l'entretien, des portillons seront mis en place au sein des deux parcs (flèches roses sur le plan). Les personnes âgées ne vont cependant pas rentrer en contact avec les animaux en franchissant ces portails : ce serait trop dangereux. Afin de sécuriser le contact nous

avons pensé à un sas : un animal pourrait être isolé des autres animaux en rentrant dans le sas, permettant aux personnes âgées de le toucher et d'interagir avec lui, sans pour autant rentrer dans le parc. Le sas sera de 22 m².

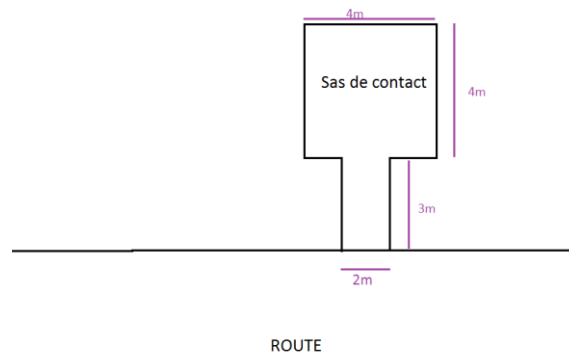


Figure n°2 : Détail du sas permettant le contact direct entre résidents et animaux

Le prix estimé pour toutes ces installations est de 4600€.

- **Construction d'une dalle :**

Le terrain étant assez meuble, nous avons décidé de construire une dalle pour les animaux, afin de leur délimiter un petit espace hors du sol au sec. De plus, nous pouvons positionner le bâtiment sur cette dalle comme ci-dessous :

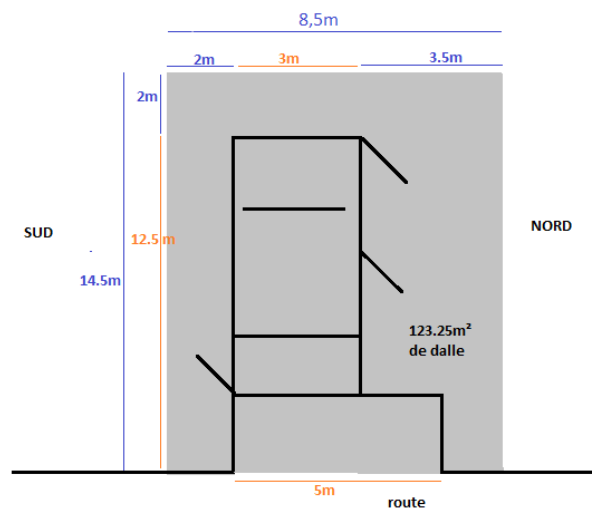


Figure n°3 : Dimensions de la dalle en béton et position du bâtiment sur celle-ci

La taille estimée de cette dalle est de : $14.5 \times 8,5 = 123,25\text{m}^2$ et elle sera composée de béton, d'une épaisseur de 20cm ce qui représente environ 25m^3 de béton. Après calculs, le coût estimé de construction de cette dalle est d'environ 3200 euros, sans prendre en compte le coup de la main d'œuvre et du terrassement.

De plus, le sas qui permet le contact entre les personnes âgées et les animaux va également être dallé, ce qui représente environ 5m^3 de béton, soit environ 450 euros.

- **Construction d'un abri :**

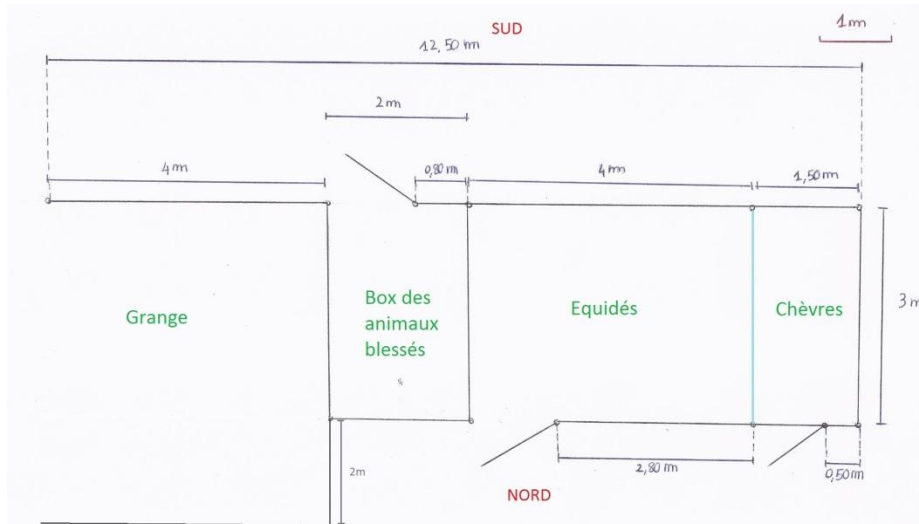


Figure n°4 : Plan de l'abri sur la dalle en béton

La superficie totale de l'abri sera de $42,5\text{ m}^2$.

L'abri sera orienté Nord pour éviter le vent d'Est qui est dérangerant pour les animaux. Cette orientation permet une bonne visibilité des animaux pour les personnes âgées, aussi bien de la maison de retraite que du sas.

L'abri est divisé en deux : une partie pour les animaux et une partie pour le stockage du foin et de la paille. La grange sera ouverte sur la route ce qui permettra un déstockage rapide et facile des ballots.

L'abri, à proprement parlé, sera divisé en deux parties : un petit box pour les éventuels animaux blessés afin qu'ils puissent être isolés des autres et un grand box pour les équidés et les chèvres. Ce dernier sera séparé par une barre amovible située à une hauteur de 1 m pour permettre aux chèvres de s'isoler des équidés. Une porte à deux battants est présente dans chaque compartiment de ce box. Celle pour les chèvres aura le battant supérieur fermé pour empêcher l'accès aux équidés.

M. Genay le technicien de l'EHPAD qui se chargera de la construction du parc souhaite que l'abri soit en aggloméré et non en bois. Pour supporter les éventuels coups de sabots des équidés, les parpaings seront pleins jusqu'à une hauteur de 1,30 m, puis seront vides au-dessus. Le toit sera en tôle ondulée.

Le prix de la construction de l'abri est d'environ 1700€.

- **Le clapier pour lapins :**

Le clapier envisagé comprend une partie extérieure sous forme d'un enclos grillagé avec une porte d'accès principale, une porte latérale, ainsi qu'une partie fermée en hauteur.

Son coût s'élève à 189€ (le 27/03/15).



Photo n°3 : clapier à lapin

3. Achat des animaux

Nous avons contacté plusieurs élevages, associations ou parcs animaliers dans le but de trouver où se procurer les animaux. Finalement, l'élevage de Mme Brigitte Laurent à Belrupt dans les Vosges devrait nous vendre l'âne et le poney. En ce qui concerne les lapins, nous pourrions certainement nous approvisionner au parc animalier Sainte Croix à Rhodes. Enfin, plusieurs adresses pourraient nous fournir les chèvres de Lorraine : la Pépinière de Nancy, le parc Sainte Croix voire éventuellement une ferme appartenant à l'association des chèvres de Lorraine. Cependant, étant donné que la liste d'attente pour en obtenir est longue, nous tenterons certainement d'avoir des chèvres de réforme. De plus, il faut au préalable adhérer à l'association des chèvres de Lorraine pour avoir le droit d'en posséder.

4. Future gestion quotidienne du parc animalier

- **L'alimentation**

Le foin est approvisionné en bottes rectangulaires, plusieurs fois par an et stocké dans la grange comme le montre le schéma ci-dessous :

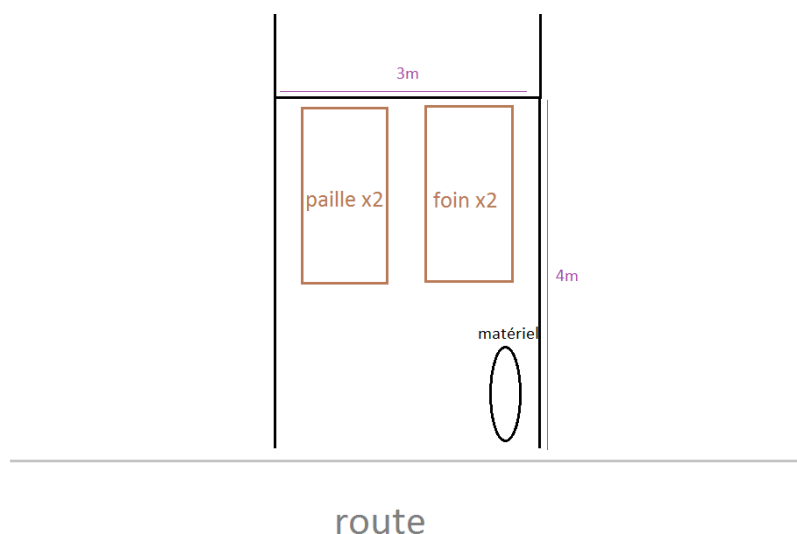


Figure n°4 : Plan de l'entrepôt pour l'alimentation animale

Le bac d'eau peut être rempli régulièrement à l'aide d'un tuyau d'arrosage tiré du bâtiment.

Les quantités journalières consommées par les animaux sont indiquées ci-dessous:

	Foin	Granulés	Eau
3 lapins	petite quantité	300 à 400 g	3 à 6 L
3 chèvres	6 kg		15 à 30 L
2 équidés	10 à 20 kg		20 L

Tableau n°2 : Quantités journalières consommées par les animaux

Cela permet de faire une estimation financière des coûts d'alimentation à l'année :

	Foin	Granulés	Eau
Quantité approximative	8000 kg	150 kg	17000 L
Prix au kilo	environ 0,10 euros	environ 2 euros	
Prix/an	800 euros	300 euros	

Tableau n°3 : estimation financière des coûts d'alimentation à l'année

Total estimé à l'année : 1100€ de nourriture

- **Le petit matériel**

- ✓ **Pour les équidés et caprins :**

Ils auront une botte de foin à volonté à l'extérieur de l'abri, dans un râtelier de ce type :



Photo n°4: râtelier pour équidés et caprins

Ils auront également à disposition un abreuvoir d'environ 400L à l'extérieur de l'abri qui sera alimenté grâce à un tuyau tiré du bâtiment.



Photo n°5 : Abreuvoir pour équidés et caprins

✓ **Pour les lapins :**

Il faudra équiper le clapier de mangeoires et d'abreuvoirs de ce type :



Photos n° 6 et 7 : abreuvoirs et mangeoires pour lapins

Pour nourrir les lapins béliers on leur donne des granulés, environ 150 grammes par jour par lapin, ce qui est complétement avec un peu de foin.

• **Le devenir du fumier :**

Il y a plusieurs possibilités mais les plus appropriées semblent être le compostage (pour le jardin thérapeutique par exemple) car les quantités de pailles seront peu importantes, ou encore faire reprendre le fumier par un agriculteur pour qu'il l'épande.

Il faut faire attention à placer le compost à plus de 50m du bâtiment.

5. Communication du projet

Sur les conseils de nos tuteurs et du personnel de l'EHPAD, nous avons rédigé un article de journal pour décrire notre projet. Le but de cet article est de faire profiter de nos recherches et de notre démarche à d'éventuels directeurs envisageant eux aussi d'implanter un parc animalier dans leur établissement. Pour ce faire, nous avons décrit les démarches administratives à suivre ainsi que les étapes de la mise en place du parc au sein de l'EHPAD « la Sainte Famille ». Nous avons aussi étudié le rôle social des animaux, essentiel, car la zoothérapie est au cœur de notre projet. Enfin, nous avons exposé l'implantation du parc dans le cadre de l'EHPAD « La Sainte Famille ».

Cet article est en priorité destiné aux lecteurs de presse spécialisée pour le personnel d'EHPAD (Animagine, Senioractu...) mais aussi à une presse de grand public comme l'Est Républicain. Le site de Senioractua d'ailleurs déjà publié un article disponible au lien suivant : <http://www.senioractu.com/Creation-d-un-parc-animalier>. Tout comme l'a fait par la suite l'Est Républicain dans le numéro du 29 avril 2015. (Voir l'annexe n°3 page 26).

Enfin, nous avons créé un site internet qui récapitule nos productions : poster, article de journal et rapport, afin d'étendre notre communication et de faciliter l'accès à notre travail pour les personnes intéressées. Il est disponible à l'adresse suivante : <http://parcanimalier2015.wix.com/projetproensaia>.



Conclusion

Ainsi, la mise en place d'un parc animalier doit débuter par l'analyse du type de terrain concerné et des espèces d'animaux envisagées. En effet, elle nous permet de déterminer le cadre réglementaire dans lequel le parc sera inscrit.

Le choix des animaux se fait en fonction des attentes des personnes intéressées et dépend des fonctions sociales de chaque espèce. En règle générale, la présence d'animaux favorise l'épanouissement des personnes âgées, leur permettant par exemple de se remémorer leurs souvenirs ou de les inciter à sortir dehors pour se promener. Finalement, cela permet aux personnes de s'ouvrir plus facilement aux autres.

L'étude du cas de l'EHPAD "La Sainte Famille" nous a permis de mieux appréhender les difficultés susceptibles d'être rencontrées lors d'un tel projet, telles que la complexité du système administratif.

Les bienfaits de la zoothérapie étant désormais reconnus, notre projet a intéressé les médias. C'est pourquoi nous avons rédigé un article décrivant les principales démarches à suivre. Ce dernier a été publié dans divers journaux.

Cette étude nous a donné la possibilité d'acquérir de la rigueur et de la précision dans nos recherches et nos descriptions afin de préparer la mise en place minutieuse du parc. Il nous a aussi incités à prendre contact avec des personnes appartenant à des corps de métiers différents.

Ce modèle de parc animalier n'est qu'un début, le parc peut être agrandi avec une population plus importante et diversifiée avec des animaux qui auront des rôles sociaux différents envers les personnes âgées.

Annexes

Annexe 1 : Tableau récapitulatif des espèces envisageables pour la création de parcs animaliers en zone Européenne

ANIMAUX ET COMPATIBILITE AVEC LA ZOOTHERAPIE	COMPORTEMENT/FONCTIONS SOCIALES/RACES A PRIVILEGIER	EQUIPEMENT/SOINS/ APPROVISIONNEMENT/
<p style="text-align: center;">Lapin</p> <p style="text-align: center;">Très bonne</p>	<p>Comportement :</p> <ul style="list-style-type: none"> -vit le jour⁽²⁾ (actif surtout à l'aurore et au crépuscule) -vit en groupe hiérarchisé⁽³⁾ -fort caractère, assez indépendant, territorial, vif et curieux⁽³⁾ -cohabitation souvent fructueuse avec le cochon d'Inde⁽³⁾ -très propre (toilette + peut apprendre à faire ses besoins dans un bac)⁽⁴⁾ -creuse beaucoup⁽⁴⁾ -réalise la coprophagie⁽¹⁾ (mange ses excréments pour récupérer des nutriments et vitamines) <p>Fonctions sociales :</p> <ul style="list-style-type: none"> -responsabilise l'enfant (distribution de nourriture, nettoyage de l'enclos...) -antidépresseur, facile à manipuler, soins du pelage^{(6), (7)} => contact -apaise, joue le rôle de confident⁽⁹⁾ <p>Race à privilégier = lapin bélier :</p> <ul style="list-style-type: none"> -assez gros pour le prendre sur soi⁽⁹⁾ -très calme, poils doux, rassurant et réconfortant, déclenche l'instinct de protection et le besoin de materner^{(6), (7)} -dans l'idéal, prendre un groupe de trois lapins (pas plus car sinon ils se désintéresseraient des personnes âgées) de couleurs différentes => cela permet de mieux les reconnaître et de favoriser l'attachement à l'un d'eux par exemple⁽⁹⁾ 	<p>Durée de vie 5-10 ans⁽¹²⁾</p> <p>Approvisionnement :</p> <p>Possibilité de se fournir au parc Sainte-Croix (habitude du public, habitude génétique)</p> <p>Equipement^{(10), (11)} :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Cages (80dm² minimum pour 1 lapin, hauteur=60cm, orienté Est, mangeoire+râtelier+abreuvoir, paille, foin) -Ou parc (hauteur =1m, 50cm dans sol, mailles grillage larges d'1cm, toit) ; attention aux renards <p>Alimentation⁽¹²⁾ :</p> <ul style="list-style-type: none"> -200g/jour en moyenne de végétaux pour lapin bélier si habitué à cette alimentation et mange peu ou pas granulés (privilégier légumes type feuillage, type racine avec parcimonie, peu de fruits), herbe pour été, foin (70-80% alimentation, disponible 24h/24h, botte : 10 cents le kilo) -Granulés : 100-150 gr/ jour (50 cents pour 100 grammes) -1/2L eau/jour <p>Soins^{(10), (11), (12)} :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Craint humidité et fortes variations de T° ; couper griffes si longues, surveiller dents ; éviter légumes riches en calcium ; vacciner contre myxomatose et VHD ; vermifuge si en extérieur -Vaccin : 55 euros /an

		<p>Reproduction ^{(10), (11), (14)} :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Gestation : 30-32 jours ; 2 à 15 petits, naissent sans poils -Il est conseillé que les lapins se reproduisent pour leur bien-être
<p>Cochon d'Inde</p> <p>Très bonne</p>	<p>Comportement :</p> <ul style="list-style-type: none"> -vit en groupe ⁽¹⁵⁾ -alternance de phases d'activités et de repos de durées équivalentes ⁽¹⁵⁾ -mâles plus actifs que les femelles ⁽¹⁵⁾ -pas de compétition alimentaire entre individus du groupe ⁽¹⁵⁾ -réalise la coprophagie ⁽¹⁵⁾ -assez méfiant des environnements et individus qu'il ne connaît pas ⁽¹⁵⁾ -caractère placide, calme, patient ⁽¹⁷⁾ <p>Fonctions sociales :</p> <ul style="list-style-type: none"> -mêmes fonctions sociales que le lapin ⁽¹⁶⁾ -excellent compagnon pour l'homme, ne mord et ne griffe quasiment jamais ^{(17), (18)} -très confiant et sociable, apprécie le contact et les caresses ^{(17), (18)} -« parle » en couinant et roucoulant => véritable échange ⁽¹⁹⁾ <p>Races à privilégier ⁽²⁰⁾ :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Races plutôt à poil long, ou à épis notamment CH teddy, Texel, Péruvien -de même que pour les lapins, prendre un groupe de 3 races (et/ou couleurs) différentes 	<p>Approvisionnement ⁽²¹⁾ :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Elevage de la Comté ou élevage Little House (environ 20€) -Idéal : 2 femelles et 1 mâle <p>Equipement ⁽²¹⁾ :</p> <ul style="list-style-type: none"> -semblable à celui pour les lapins <p>Alimentation ⁽²¹⁾ :</p> <ul style="list-style-type: none"> -granulés : 50 gr/jour (50 cents pour 100 gr) -1/2 L par jour -végétaux : au moins l'équivalent d'1/10 de son poids -foin à volonté -fruits en quantité limitée <p>Soins ⁽²¹⁾ :</p> <ul style="list-style-type: none"> -surveiller la taille des griffes et des dents -pas de vaccination obligatoire <p>Reproduction ⁽²¹⁾ :</p> <ul style="list-style-type: none"> -gestation de 9 semaines, entre 1 et 6 petits par portée, les petits naissent avec des poils -allaitement pendant 1 mois environ -entre 2 et 6 mois entre chaque portée -plus de portées après 3 ans -impératif que la femelle ait moins de 10 mois pour sa première portée (au-delà de 11 mois, la mise bas est dangereuse)
<p>Âne/poney</p> <p>Très bonne</p>	<p>Que peut-on travailler avec les équidés ⁽²²⁾ :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Respect du cadre et des règles (ne pas passer derrière, l'avertir pour ne pas lui faire peur, donner à manger avec la main à plat pour éviter les morsures...) -Soins (brossage, sabot, crins...) -Motricité (gestuelle lors du pansage, manipulation du matériel...) -L'équilibre (exercices de mise en selle ou de direction sur poney/âne) -Gestion force et geste (toucher 	<p>Approvisionnement ⁽³⁰⁾ :</p> <ul style="list-style-type: none"> -prix d'un âne : 300 à 700 euros -prix d'un poney variable selon la race, l'âge etc. -achat à des particuliers (via annonces internet), élevage de poneys de Brigitte Laurent dans les Vosges, élevage d'Arraye pour les ânes <p>Equipement ⁽³⁰⁾ :</p> <ul style="list-style-type: none"> -2000 à 3000 m²/animal -abri -râtelier

l'animal, le tenir...)

- Revalorisation de l'individu (par la responsabilité comme nourriture ou soins, la confiance en soi en réussissant objectifs fixés)
- Communication (mener, tourner, diriger, comprendre quand il est calme, inquiet...)
- Âne et poney sont très compatibles
 - que ce soit pour l'âne ou le poney, il n'y a pas de races à privilégier, cela dépend du caractère de chaque animal.

Âne :

Comportement :

- Type sédentaire, vit en troupeaux⁽²²⁾
- Doux, calme, patient, a un rythme lent⁽²²⁾
- Peut être bruyant s'il est seul⁽²⁷⁾

Fonctions sociales :

- Fort besoin de contact et d'affection qu'il rend au centuple⁽²⁴⁾
- Aime la compagnie de l'humain, mais il est prudent, besoin de tisser relation avant d'accorder sa confiance.⁽²³⁾
- Regard mélancolique=> contact affectif⁽²²⁾
- Forte personnalité, têtu=> oblige l'homme à négocier, à le respecter⁽²²⁾
- Randonnées pédestres car moins confortable que le cheval⁽²³⁾
- On est très vite tenté d'aller vers lui, de le caresser, de se lier à lui => facilité d'approche favorise les relations avec des populations qui ressentent parfois des difficultés à aller vers l'autre, ici seront rapidement attirées et conquises.⁽²²⁾

Poney

Comportement :

- Animaux de troupeau et besoin naturel d'être en contact permanent avec leurs congénères par la vue, l'ouïe, l'odorat et le toucher.⁽²⁸⁾
- Affectueux⁽²⁶⁾

Alimentation^{(31), (32) :}

- 5 à 10 kg d'herbe/jour et foin en hiver (+ orge et avoine en complément et pierre de sel)
- 10L d'eau/jour

Soins^{(29), (31) :}

- 2 vermifuges / an (30 euros pour âne et 160 euros pour poney)
- 1 vaccin tous les ans (50 euros pour âne et 100 euros pour poney)
- maréchal (parage) tous les ans (environ 50 euros par séance)
- dentiste 1 fois par an (environ 120 euros)

Reproduction^{(29), (32)}

- Gestation de 11 mois
- la femelle peut retourner en chaleur 7 jours plus tard
- Mâle fertile dès 1 an et demi et femelle à environ 2 ans⁽²⁹⁾

	<p>Fonctions sociales :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Petite taille et force limitée, adapté aux enfants, aspect « peluche », coquin, malin, très poilu avec crinière fournie donc agréable à toucher. ⁽²⁴⁾ -C'est l'animal de prédilection pour la monte de jeunes enfants ⁽²⁵⁾ -Bonne adaptation aux individus qu'il a en face de lui ⁽²⁶⁾ -On peut atteler le poney (randoline par exemple) => responsabilise la personne en lui confiant des tâches ⁽²⁵⁾ 	
<p>Tortue terrestre</p> <p>Mauvaise</p>	<p>Comportement :</p> <ul style="list-style-type: none"> -docile ⁽³³⁾ -solitaire ⁽³⁴⁾ <p>Fonctions sociales :</p> <ul style="list-style-type: none"> -on ne peut pas la porter ou la caresser ⁽³⁵⁾ -ennui devant la lenteur de l'animal ⁽³⁵⁾ -rapprochements avec les autres individus dont l'homme très peu fréquents ⁽³⁴⁾ 	<p>Approvisionnement :</p> <p>Animalerie</p> <p>Equipement^{(36), (37) :}</p> <ul style="list-style-type: none"> -terrarium -lampe spéciale délivrant des UV-B -enclos au soleil avec des points d'ombre, des buissons, des plantes -gamelle <p>Alimentation^{(38), (39) :}</p> <p>Dans la nature, la tortue est souvent opportuniste donc omnivore mais le meilleur régime alimentaire est :</p> <ul style="list-style-type: none"> -herbivore : plantes, feuilles et légumes toujours crus et de toutes sortes (90%), parfois des fruits en petite quantité (10%) -carnivore : insectes (une fois par mois ou pas du tout) -eau en permanence et à volonté <p>La tortue est très fragile il faut donc faire attention au rapport calcium/phosphore (>1,5 pour une alimentation saine), à la suralimentation (la quantité dépend de la distance parcourue donc de la surface de l'enclos) et à de nombreux aliments nocifs pour la tortue comme les féculents mais aussi certains légumes</p> <p>Soins^{(40), (41) :}</p> <ul style="list-style-type: none"> -surveillance très stricte de l'alimentation quotidiennement - exposition journalière suffisante aux rayons UV -contraintes climatiques et alimentaires

		<p>lors de la période d'hibernation notamment</p> <ul style="list-style-type: none"> -prévention régulière et stricte car la guérison est difficile -faire attention aux tiques -vermifuge non obligatoire -peu de vétérinaires compétents <p>Reproduction ⁽⁴²⁾ :</p> <ul style="list-style-type: none"> -les tortues sont ovipares -reproduction très difficile dans les régions froides car les températures sont trop basses pour que les œufs éclosent (il faut les incuber)
<p>Alpaga</p> <p>Moyenne</p>	<p>Comportement :</p> <ul style="list-style-type: none"> -fait peur, intimide (comparaison avec le lama : crachat) ⁽⁴³⁾ -plus docile que le lama ⁽⁴⁴⁾ -intelligent, apprend vite ⁽⁴⁵⁾ -Vit en troupeau (au moins 3 têtes), mâles et femelles sont normalement séparés <p>Fonctions sociales :</p> <ul style="list-style-type: none"> -a besoin d'être en relation avec ses congénères ou à défaut avec d'autres compagnons donc accepte bien la présence de l'homme ⁽⁴⁴⁾ -le nom « alpaga » est peu connu, certaines personnes âgées ne sauront pas de quoi il s'agit en voyant ou en entendant le nom « alpaga » ⁽⁴³⁾ -devient distant de l'homme s'il est manipulé sans délicatesse ou avec maladresse ⁽⁴⁵⁾ 	<p>Approvisionnement ^{(46), (47), (48)} :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ferme de l'Altiplano - Le Couchetat : la montagne des lamas (La Bresse) - Alpagas et Lamas de l'Ohrenthal (57720 Rolbing) <p>Entre 500 et 1000 euros environ (selon si hongre ou reproducteur)</p> <p>Equipements ^{(49), (50), (51)} :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Environ 1000m² par alpaga -Terrain bien clôturé avec des piquets d'une hauteur d'au moins 1,20 m = environ 1800euros pour clôturer 3000m² -Un abri fermé sur trois côtés permettra à l'alpaga de se protéger de la pluie, du vent, de la neige et du soleil l'été <p>Environ 800 euros l'abri de 20 m²</p> <p>Alimentation ^{(49), (50), (52)} :</p> <p>Herbe en saison douce</p> <p>Foin + granulés (pour chevaux ou brebis) ou complément nutritifs en saison froide</p> <p>En général, un alpaga adulte mange 2 balles de foin de 20kg par mois. (1 à 2 kg par jour)</p> <p>Soins ^{(50) à (57)} :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les ongles d'orteil doivent être taillés trois ou quatre fois par an mais variable selon l'animal (avec un sécateur) -Tonte une fois par an au printemps (environ 100 euros la tondeuse électrique pour moutons)

		<p>-Taille des dents une fois par an -Il est recommandé de vacciner les animaux contre les entérotoxémies et le tétanos au printemps Ex : « miloxan » injection de 2ml sous cutanée (sans véto) 4/5euros les 2ml environ -vermifuge : 2 parasites (les trichures+la petite douve) deux fois par an (environ 10euros l'unité) -Faire une coproscopie (analyse des crottes pour savoir quel vermifuge donner) Environ 20 euros</p> <p>Reproduction ^{(49), (50), (52)} :</p> <p>-Pas de période de reproduction déterminée, c'est la saillie qui déclenche l'ovulation (privilégier la saison chaude) 11 mois de gestation = un seul petit par an Allaitement pendant environ 6 mois Attention à bien séparer les femelles gestantes des mâles pour éviter une autre saillie (qui entraîne avortement...) pendant cette période</p>
<p>Chèvre Bonne</p>	<p>Comportement ⁽⁶⁸⁾ :</p> <p>-Tempérament familial et comportement social très prononcé, se prête bien à un travail de médiateur. ⁽⁵⁸⁾ -Chèvres avec beaucoup de qualités humaines, par exemple elles sont curieuses, difficiles à contenter, intelligentes, éprises de liberté, prudentes ou agitées. Il y a toujours des querelles entre chèvres surtout si elles sont du même sexe. ⁽⁶⁰⁾ -Poussée par son instinct d'exploratrice, elle se retrouve parfois dans des positions délicates (ce qui pourra amuser les personnes âgées) ⁽⁵⁹⁾</p> <p>Fonctions sociales : Si la chèvre est nourrie au biberon et éduquée dès sa naissance il sera ensuite très facile de la rendre responsable dans un programme de</p>	<p>-Durée de vie : 12-15 ans ^{(64), (66)}</p> <p>Approvisionnement ⁽⁶⁷⁾ -Association des chèvres de Lorraine -Prix : 80 euros environ la jeune chèvre</p> <p>Equipement ^{(62), (63), (64)} :</p> <p>-Clôtures environ 1,5m de hauteur, 300m² par chèvre, 100m² en +/-chèvre -Abri sans courant d'air, avec paille -Aiment se coucher sur des endroits surélevés et abrités. -Pas adaptées aux étables chaudes, préfèrent étable froide sans courant d'air. Sol dur -Aiment le mouvement : pas attachées + place suffisante. -Matériel de distraction à l'étable (branches, petits arbres) -Chèvres très habiles : peuvent provoquer dégâts aux arbres et aux buissons →c'est pourquoi ceux-ci doivent être munis de protections.</p>

	<p>zoothérapie. ⁽⁵⁸⁾</p> <p>Races à privilégier : En choisissant une chèvre à poils longs, comme la chèvre du Poitou ou des Pyrénées, on peut travailler la psychomotricité et le mouvement (brossage de l'animal) ⁽⁵⁸⁾.</p>	<p>Alimentation ^{(61), (62), (63), (64)} :</p> <p>-2kg foin/jour ou 10kg fourrage vert/jour (équivalent) + céréales (blé, orge, avoine) + aliments concentrés ; aiment manger pousses, feuilles d'arbres et buisson ; bloc de sel. -5 à 10L d'eau/jour</p> <p>Soins ⁽⁶²⁾ :</p> <p>Bain et brossage de temps en temps ; entretien sabots 1 à 2 fois/an (pas nécessaire si sol sec); vaccin tétanos et traitement vermifuge 1 fois/an (5 euros le vermifuge)</p> <p>Reproduction : Dès 7 mois, fin automne ; gestation dure 5 mois ; 1 ou 2 petits ; sevrage à 2 mois ⁽⁶⁴⁾⁻⁽⁶⁵⁾</p> <p>Chèvre de Lorraine ⁽⁶⁶⁾ :</p> <p>-Robuste au climat Lorrain - production laitière appréciée (il faut que la chèvre ait eu un petit pour produire du lait) -Entretien des sabots pas nécessaire si sol sec -Au moins un groupe de 3 chèvres</p>
<p>Cochon nain</p> <p>Très bonne</p>	<p>Comportement : -35 à 60kg ; 35 à 55cm au garrot ; 15ans de vie ⁽⁶⁹⁾ -Cochon mâle castré et femelle sont dociles mais sautes d'humeur lors des chaleurs pour les femelles (toutes les 3 semaines) ⁽⁷¹⁾ -Occupation du cochon : c'est un explorateur : il a besoin de retourner le sol, les feuilles, de brouter, de chercher, de fouiller avec son groin. C'est instinctif et vital pour lui. Il a besoin de faire cela plusieurs heures par jour. ⁽⁷²⁾</p> <p>Fonctions sociales : -Ont besoin de compagnie : 2 cochons ou 1 cochon avec chèvres/chats/moutons ⁽⁷⁰⁾ -C'est un animal de proie. Il est d'un naturel craintif et a besoin d'être approvoisé. ⁽⁷²⁾</p>	<p>Approvisionnement ⁽⁷⁸⁾ :</p> <p>-Prix : environ 150€ -Le bon coin</p> <p>Equipement ^{(76), (77)} :</p> <p>-Enclos : grillage 60cm de haut fixé à poteaux en bois (voir rajouter grillage électrique) ; au min 5X5 m - Cabane ou abri bien isolé → Assez grand pour se retourner et se débourdir les pattes → petite maison en bois qui ferme complètement avec porte « chatière » pour l'hiver → Mettre couvertures, paille, foin dans panier en plastique pour faire lit (attention il faut couvertures sèches) + planches bois au sol pour isoler froid et humidité -Caisse pour les selles -Température idéale : 18-22° -Quand très chaud besoin boue</p>

Alimentation ^{(74) (75)} :

- Ne pas nourrir de restes, donner grains : 1 à 2% du poids du cochon selon son activité (1,6 euros le kilo) à diviser idéalement en 2 repas (ex : « groingroinclassic »)
- Compléments : Apports quotidiens en légumes et fruits frais (2/3 légumes 1/3 fruits)
- Aiment brouter herbe fraîche sinon du foin
- Eau fraîche à volonté

Soins ^{(73), (74)} :

- Impératif de faire castrer ou stériliser avant l'âge de 6mois sinon mauvais animal de compagnie influencé par hormones et plus de risques opératoires après 6mois
- Vermifuge 2fois/an + vaccin contre rouget et vaccin contre Rhinite atrophique pour chacun : 2 injections à quatre semaines d'intervalle et ensuite un rappel tous les 6mois (vaccin contre la parvovirose si intention de faire reproduire les animaux)
- Parage des pieds et des défenses
- Les cochons ont une peau particulièrement sensible : ils ont souvent la peau trop sèche, ils s'égratignent facilement, font des réactions cutanées... Les cochons à peau rose craignent plus les coups de soleil : les protéger avec de l'écran total ou les laisser se rouler dans la boue
- Yeux qui pleurent : nettoyer avec du sérum physiologique en dosette
- nettoyer les oreilles régulièrement : enlever cérumen des oreilles à l'aide d'un doigt recouvert d'un linge

Annexe 2 : Réponse du Maire



Vandœuvre, le 25 mars 2015

Monsieur Claude DORIDANT
Directeur
E.H.P.A.D LA SAINTE FAMILLE
17 rue Bois le Duc
54500 VANDŒUVRE-LES-NANCY

SH/GS/TF

Objet : Création Parc Animalier

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre courrier du 10 mars courant, j'ai le plaisir de vous informer que l'installation d'un parc privé composé d'animaux de ferme n'est soumise à aucune autorisation municipale.

En effet, la détention d'animaux tels que les équidés, bovidés ou de la famille des caprins est soumise à déclaration auprès de la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle aux fins d'identification de l'animal, le cas échéant, certaines espèces sont également soumises à des contrôles sanitaires.

Les conditions du bien-être animal fixées par la réglementation sont contrôlées par les agents de la Direction Départementale de la Protection des Populations.

Enfin, les aménagements et constructions sont soumis à des autorisations relatives au Code de l'Urbanisme, aussi les dossiers d'urbanisme, selon les projets, devront être dûment constitués et présentés au service communal compétent.

Restant à votre écoute, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Maire,



Stéphane HABLOT

Annexe 3 : Article de l'Est Républicain

L'EST REPUBLICAIN, 29 avril 2015 (édition Nancy et agglo.) (1/2)

Initiative Grâce à onze étudiants de l'Ensaia, les pensionnaires de l'Ehpad de Brabois bénéficient d'un environnement agréable

Un parc animalier à la Sainte-Famille

Onze élèves de l'École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires de Vandœuvre ont travaillé à la création d'un parc animalier au sein d'une maison de retraite, l'Ehpad « La Sainte-Famille » à Brabois qui faisait déjà régulièrement appel à des interventions en médiation animale.

Cette fois, le projet est de grande ampleur. Il est né de la volonté du directeur, M. Doridan, de créer un environnement agréable et stimulant pour les résidents et leurs visiteurs. Les étudiants, dans le but d'aider d'autres établissements qui souhaiteraient faire de même, ont rédigé un rapport détaillé résumant les démarches à suivre.

Le projet a débuté par une



■ Célia Collin, Sarah Grauby, Lucas Grizzanti, Paul Tresson, Elise Laborie, Iris Lang, Marianne Grouffal, Agathe Moysan, Charlotte Rostoucher, Coralie Salliet, Anne Podevin ont participé à ce beau projet.

L'EST REPUBLICAIN, 29 avril 2015 (édition Nancy et agglo.) (2/2)

longue phase de recherches. « En effet, la création d'un parc animalier ne se fait pas d'un claquement de doigt : il faut un cadre réglementaire. Il dépend du lieu, des espèces d'animaux et de l'objectif du parc. Pour définir le cadre, il a fallu décrire ses caractéristiques. Un rassemblement d'animaux dans une maison de retraite correspond à un élevage d'agrément si "les espèces sauvages animales détenues en captivité sont courantes, faciles d'entretien et en nombre limité". Ceci est à opposer aux "établissements d'élevage" à but lucratif, ou composés d'espèces protégées sur le territoire français,

dangereuses, difficiles d'entretien en captivité ou encore ayant un caractère invasif en cas de relâcher dans la nature, et ce dans des proportions supérieures à celles fixées réglementairement par groupe d'espèces », explique un étudiant de l'Ensaia.

D'autres contraintes ? « Il a fallu consulter l'arrêté du 11 août 2006 fixant la liste des espèces, races ou variétés d'animaux domestiques, étudier la compatibilité des animaux pour la zoothérapie, présenter le projet au maire et à la DASS pour avoir leur aval. L'élevage doit aussi satisfaire les besoins biologiques et de bien-être de l'animal. « Il est

obligatoire de tenir un registre des entrées et sorties d'animaux, ainsi qu'un suivi sanitaire et vétérinaire. »

Pouvoir apaisant des animaux

L'agent technique de l'Ehpad s'est occupé des constructions pour deux équidés (un âne et un poney), trois chèvres et trois lapins béliers ont investi les lieux.

Les occupants de la maison de retraite peuvent ainsi passer du temps avec les animaux, les brosser... Les lapins ont, par exemple, un pouvoir apaisant.

Les étudiants ont contacté

plusieurs personnes et associations pour se renseigner sur les rôles sociaux des animaux : Philippe Leroy, professionnel en médiation animale, et Emmanuelle Fidry, ergothérapeute et équêenne au sein de l'association Equi-t'aide.

Ils se sont aussi adressés à Loïc Delagneau, responsable de l'espace animalier du parc la Pépinière à Nancy, mais aussi à des membres du parc de Sainte-Croix. « Les chèvres de Lorraine étant protégées, nous avons également demandé de plus amples renseignements à Stefan Jurjanz, président de l'Association des chèvres de Lorraine. »

Bibliographie

- **Cadre réglementaire :**

(0) MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE *Code Rural et de la Pêche Maritime* (version consolidée au 11 janvier 2015).

Disponible sur <http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006071367>

Articles du Code Rural et de la Pêche Maritime :

Législatif :

L215-10 (*règles sanitaires et protection animale*)

L215-11 (*protection animale*)

L215-13 (*transport des animaux*)

Réglementaire :

R215-4 (*règles sanitaires et protection animale*)

R215-5 (*règles sanitaires et protection animale*)

R215-6 (*règles sanitaires et protection animale*)

R215-12 (*identification des animaux*)

(1) MINISTERE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE. *La faune sauvage captive- Les établissements d'élevage et les élevages d'agrément*. 15 décembre 2009 (mis à jour le 13 juin 2014). Disponible sur <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-etablissements-d-elevage-et.html>

(2) MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET. *Réglementation des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques*. 17 avril 2014, disponible sur <http://agriculture.gouv.fr/Reglementation-animaux-de-compagnie>

(3) MINISTERE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE. *La faune sauvage captive- La détention ou l'acquisition d'un animal non domestique par un particulier*. 16 décembre 2009 (mis à jour le 3 octobre 2012). Disponible sur <http://www.developpement-durable.gouv.fr/La-detention-ou-l-acquisition-d-un.html>

(4) MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DES AFFAIRES RURALES ET MINISTRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE. Arrêté du 10 août 2004 *fixant les règles générales de fonctionnement des installations d'élevage d'agrément d'animaux d'espèces non domestiques*.

Disponible sur <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000005851004>

(5) MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE ET MINISTRE DE L'ECOLOGIE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE. *Arrêté du 11 août 2006 fixant la liste des espèces, races ou variétés d'animaux domestiques.*

Disponible sur <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000789087>

Articles du Code Rural et de la Pêche Maritime :

Législatif :

L215-10 (*certificat de capacité et déclaration au préfet*)

Réglementaire :

R215-5 (*documents à posséder pour être en règle*)

(6) MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES. *Cadastre.* Disponible sur <https://www.cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do>

(7) Résidence Beau Chêne, en Bretagne. Disponible sur <http://www.beau-chene.com/>

Centre Hospitalier de Laval. Disponible sur http://www.chlaval.fr/centre-hospitalier-laval-maisons-de-retraite-ehpad_residence-jeanne-jugan.phtml

EHPAD de Laignes. Disponible sur http://www.mrlaignes.fr/page_article.php

(8) PREFECTURE DE MEURTHE ET MOSELLE. *Règlement Sanitaire Départemental, Arrêté préfectoral du 5 août 1981 (Modifié par l'arrêté préfectoral du 15 janvier 1987).* Disponible sur <http://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr/content/download/4217/23793/file/R%C3%A9glement%20sanitaire%20d%C3%A9partemental.pdf>

(9) PREFECTURE DE MEURTHE ET MOSELLE. *Règlement Sanitaire Départemental in Hygiène en Milieu Rural, Titre VIII, page 76. Cf (8).*

- **Fonctions sociales et gestion des animaux :**

(1) GROBON Cécile. *Bases éthologiques et problèmes comportementaux des NACs (lapins, cochons d'Inde, furets, rats),* Thèse, Ecole nationale vétérinaire d'Alfort, 2013. Disponible sur <http://theses.vet-alfort.fr/telecharger.php?id=1736>

(2) Association de zoothérapie de Côte d'Or, AZCO. *Site de l'AZCO,* rubrique « nos animaux ». Disponible sur <http://www.azco.eu/4.html>

(3) *Comportement du lapin de compagnie.* Disponible sur <http://comportementdulapin.com/>

(4) *Lapinous.fr, tout sur nos amis les lapins nains.* Disponible sur <http://www.lapinous.fr/comportement-lapin-nain.html>

(5) *Titaa, thérapie individuelle et thérapie accompagnée par l'animal.* Disponible sur <http://www.titaa.be/animaux.html>

- (6) LE MOELLIC, Elodie (psychologue zoothérapeute). *La zoothérapie : Médiation animale pour personnes en difficulté*. Disponible sur <http://www.elodiezoothérapie.com/la%20m%C3%A9diation%20avec%20le%20lapin%20et%20le%20cochon%20d'inde.html>
- (7) Association de zoothérapie de l'est, AZE. *Site de l'AZE*. Disponible sur <http://www.zoothérapiedelest.fr/animaux>
- (8) Agatée, Institut. *Le site de l'Institut Agatée*. Disponible sur <http://www.agatea.org/en%20savoir%20plus%20sur%20le%20role%20des%20lapins%20en%20zoothérapie.html>
- (9) d'après Philippe LEROY, intervenant professionnel en médiation animale
- (10) M.SIRE - *Elevage des petits animaux II*, Encyclopédie biologique LXV – Edition Lechevalier – 1974
- (11) P.J.DUBOIS, J.C.PERQUET, E.ROUSSEAU – *Nos animaux domestiques : le tour de France d'un patrimoine menacé* – Editions Delachaux et Niestlé – 2013
- (12) Association Marguerite & Cie. *Site de Marguerite & Cie*. Disponible sur <http://www.margueritecie.com/>
- (13) WikiHow. *Comment s'occuper d'un lapin*, WikiHow. Disponible sur <http://fr.m.wikihow.com/s%27occuper-d%27un-lapin>
- (14) d'après Philippe LEROY, intervenant professionnel en médiation animale
- (15) Dr BOUSSARIE, Didier (vétérinaire NAC). *Les comportements du cochon d'Inde*, Cobaye's club. Disponible sur http://www.cobayesclub.com/comportement_cobaye_boussarie.htm
- (16) GERMAIN, Marie-Sophie (Association SOS cobayes). *Le cobaye et les enfants*, Passion Cobaye. Disponible sur <http://www.passioncobaye.com/site/enfants.html>
- (17) Association du 111. *Le cochon d'Inde du 111 : bien-être, santé, alimentation ; aide aux cochons d'Inde*. Disponible sur <http://lecochondinde.e-monsite.com/pages/cohabitation/avec-l-homme.html>
- (18) Association de zoothérapie de l'est, AZE. *Site de l'AZE*. Disponible sur <http://www.zoothérapiedelest.fr/animaux>
- (19) GERMAIN, Marie-Sophie (association SOS cobayes). *Le langage du Cobaye*, Passion Cobaye, Disponible sur <http://www.passioncobaye.com/site/langage.html>
- (20) d'après Philippe LEROY, intervenant professionnel en médiation animal
- (21) GERMAIN, Marie-Sophie. *Passioncobaye*. Disponible sur <http://www.passioncobaye.com/site/>
- (22) TREMINTIN, Jacques. *Lien social*. Dossier mis en ligne le 6 novembre 2003. Disponible sur http://lien-social.com/spip.php?article48&id_groupe=8
- (23) Wikipédia. *L'âne et l'homme*. Dernière mise à jour le 15/01/2015. Disponible sur http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%82ne_commun#L.27.C3.A2ne_et_l.27homme

- (24) BEIGER, François. *Eduquer avec les animaux : La zoothérapie au service des jeunes en difficulté*. Disponible sur http://books.google.fr/books?id=1QTZAAQBAJ&pg=PR4&lpg=PR4&dq=role+social+poney+m%C3%A9diateur&source=bl&ots=TfWwGXbwlc&sig=iH2Gc8-Lm_sPrw24C4AKAiYkHO0&hl=fr&sa=X&ei=P0VjVOfbD4KwPOWMgfgH&ved=0CEoQ6AEwBw#v=onepage&q=%20poney&f=false
- (25) BENATTAR Linda – *entrepatient*. Dossier mis en ligne en 2009. Disponible sur <https://www.entrepaticiens.net/sites/default/files/dossiers/zoothérapie-ehpad-maria-tanasa.pdf>
- (26) D'après Emmanuelle FIDRY, ergothérapeute et équicienne dans l'association Equit'aide
- (27) D'après Loïc DELAGNEAU, responsable de l'espace animalier du parc de la Pépinière
- (28) *Forumactif*. Dossier mis en ligne le 24 Septembre 2008. Disponible sur <http://helpanimals.forumactif.org/t354-poney-comportement>
- (29) *Asinerie de Rabouillet*. Disponible sur www.asinerie-de-rabouillet.fr/7.html
- (30) MOUCHEL-VICHARD, Gilbert. *L'asinerie du bocage*. Disponible sur www.asineriedubocage.com/fr/elevage.php
- (31) VAISSAIRE, Jean-Pierre. *Mémento de zootechnie*. Paris : Edition France Agricole, 2014, ISBN 978-2-85557-267-3
- (32) L'académie équestre de Versailles. *Le-site-cheval.com*. Disponible sur <http://www.le-site-cheval.com>
- (33) Cabinet vétérinaire exclusif NAC. Dr SCHOONHEERE et Dr LOIGEROT. *La tortue des steppes*. Disponible sur <http://www.veterinaire-nac.be/tortue-des-steppes.html>
- (34) MARRAZZO, Carole. *Anatomie, sens et comportement*. Disponible sur <http://marrazzocarole.free.fr/Anatomiesenscomportement.html>
- (35) d'après Philippe LEROY, intervenant professionnel en médiation animal
- (36) Zoomalia. *Aquaterrariums, bacs, accessoires, et animalerie tortues terrestres et aquatiques*. Disponible sur <http://www.zoomalia.com/animalerie/univers-tortue-c-845-1.html>
- (37) Animal&Co. *La tortue d'Hermann*. Disponible sur <http://www.animaleco.com/reptiles/la-tortue-d-hermann/>
- (38) WWW.TORTUEDETERRE.INFO. *Conseils*. Disponible sur <http://www.tortuedeterre.info/Pages/NOURRITURETORTUES.aspx>
- (39) BRUNO, G. *Cheloniophilie*. Dernière mise à jour le 07/01/2015. Disponible sur <http://www.cheloniophilie.com/Alimentation/alimentationterrestres.php>
- (40) HEISENBERG, Romy. *10 conseils pour prendre bien soin de sa tortue*. Dossier mis en ligne le 12 Septembre 2012. Disponible sur <http://www.bioaddict.fr/article/10-conseils-pour-prendre-bien-soin-de-sa-tortue-a3419p1.html>

- (41) L'association du refuge des tortues (ART). *Foire aux questions*. Mis en ligne en 2006. Disponible sur : <http://www.lerefugedestortues.fr/faq/theme-maladies.php>
- (42) TORTUE TERRESTRE. *La reproduction*. Disponible sur : <http://www.tortueterrestre.fr/la-reproduction/>
- (43) d'après Philippe LEROY, intervenant professionnel en médiation animal
- (44) Association Française Lamas et Alpagas AFLA – *Le comportement des lamas et des alpagas*. Disponible sur <http://www.lamas-alpagas.org/elevage-alpagas-alpaca-lamas-comportement.html>
- (45) Association Alpaga Développement. *Choisir un alpaga*. Disponible sur <http://www.alpaga-developpement.org/Alpaga/Choisir-un-alpaga.html>
- (46) Ferme de l'Altiplano. Disponible sur : <http://www.ferme-altiplano.fr/>
- (47) Auberge Le Couchetat. Disponible sur : <http://www.lecouchetat.fr/la-montagne-des-lamas/vente-de-lamas-et-alpagas>
- (48) Les alpagas et lamas d'Orenthal. Disponible sur : <http://www.alpagas-lamas-ohrenthal.com/fr/les-animaux-a-vendre.html>
- (49) Association Alpaga Développement. Disponible sur : <http://www.alpaga-developpement.org/>
- (50) Ferme Vallée des Alpagas Huberdeau. Mise à jour : 8/01/15. Disponible sur : <http://www.valleedesalpagas.com/Animaux.html>
- (51) Abris – Box – Chevaux. Disponible sur : http://abris-box-chevaux.fr/index.php?product_id=463&cat=105&d=catalogue&p=boutique
- (52) Elevage du Fontenelle. Disponible sur : <http://www.elevagedufontenelle.com/alpaga.html>
- (53) Association Française Lamas Alpagas. Disponible sur : <http://www.lamas-alpagas.org/elevage-lamas-alpagas-vaccins-vaccination.html>
- (54) Pharmaxie.com. *MILOXAN SUSP INJ 25FL/4ML*. Disponible sur : <http://www.pharmaxie.com/index.php?page=307§ion=4&produit=59938>
- (55) Association Française Lamas Alpagas. Disponible sur : <http://www.lamas-alpagas.org/elevage-lamas-alpagas-vermifuges-vermifugation.html>
- (56) Petboutik. *Tondeuse pour mouton*. Disponible sur : <http://www.petboutik.fr/639-tondeuse-mouton>
- (57) Vision Equine. *La coproscopie parasitaire*. Disponible sur : <http://www.vision-equine.com/la-coproscopie-parasitaire/>
- (58) Institut Français de Zoothérapie. *Institut de médiation animale, une nouvelle approche en accueil de jour pour enfants en difficulté*. Disponible sur <http://www.institutfrancaisdezootherapie.com/maisondeveil.html>
- (59) Wikipédia. *Chèvre*. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Ch%C3%A8vre>
- (60) d'après Stefan JURJANZ, président de l'association des chèvres de Lorraine

- (61) Protection mondiale des animaux de ferme (PMAF). « *Besoins des chèvres* », *Programme vigifermes pour le bien-être de l'animal et de l'éleveur*. Disponible sur <http://vigifermes.org/besoins-des-chevres/>
- (62) WikiHow. *Comment prendre soin d'une chèvre*. Disponible sur <http://fr.wikihow.com/prendre-soin-d%E2%80%99une-ch%C3%A8vre>
- (63) Association Couleur Lilas. *Les chèvres*. Disponible sur http://www.couleurlilas.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=64&Itemid=44
- (64) Wikipédia. *Chèvre*. Disponible sur <http://fr.wikipedia.org/wiki/Ch%C3%A8vre>
- (65) Ferme nomade. *La chèvre naine : connaître l'essentiel*. Disponible sur <http://animaux.ferme-nomade.fr/chevre-naine/fiche-legislation.html#sommaire>
- (66) *Les chèvres domestiques*. Disponible sur <http://www.bestioles.ca/domestiques/chevres.html>
- (67) Association des amis de la chèvre de Lorraine. *Site officiel de l'association des Amis de la Chèvre de Lorraine*. Disponible sur <http://www.chevredelorraine.fr/>
- (68) GÖTZ, Michael. *Les chèvres sont-elles comme les humains ou les humains comme les chèvres ?* Disponible sur http://www.protection-animaux.com/publications/animaux_de_rente/infothek/comportement/comportement_chevres.pdf
- (69) Association GroinGroin. *Les cochons nains : caractéristiques*. Disponible sur <http://www.groingroin.org/Races.htm>
- (70) Association GroinGroin. *Habitat et aménagements : vie à l'extérieur*. Disponible sur <http://www.groingroin.org/Habitat2exterieur.htm>
- (71) Ecoferme. *Elevage : étude et développement de cochons nains de compagnie domestiques*. Disponible sur <http://www.ecoferme.com/cochonsnain.htm>
- (72) Caroline D. *Les cochons nains*. Disponible sur http://www.animal-services.com/fiches_conseils.php3?id=61
- (73) Association GroinGroin. *Les cochons nains : caractéristiques*. Disponible sur <http://www.groingroin.org/Races.htm>
- (74) Caroline D. *Les cochons nains*. Disponible sur http://www.animal-services.com/fiches_conseils.php3?id=61
- (75) Association GroinGroin. *Alimentation*. Disponible sur <http://www.groingroin.org/Alimentation.htm>
- (76) Association GroinGroin. *Habitat et aménagements : vie à l'extérieur*. Disponible sur <http://www.groingroin.org/Habitat2exterieur.htm>
- (77) Association GroinGroin. *Les cochons nains : caractéristiques*. Disponible sur <http://www.groingroin.org/Races.htm>

(78) Association GroinGroin. Elevage : choisir son cochon. Disponible sur

<http://www.groingroin.org/choisirsoncochon.htm>

(79) Agrifournitures

<http://www.agrifournitures.fr/>

- **Création et gestion du parc animalier de l'EHPAD « La Sainte Famille »**

() Eurofarm. *Râtelier*. Disponible sur

<https://www.eurofarm.fr/shop/ratelier-a-foin-auto-serrant.html>

() Alliance élevage. *Abreuvoir*. Disponible sur

<http://www.alliance->

[elevage.com/dept40_40_03_002_0406003_fiche_bac_eco_ovin_400_l.html#.VRUwoeGK99h](http://www.alliance-elevage.com/dept40_40_03_002_0406003_fiche_bac_eco_ovin_400_l.html#.VRUwoeGK99h)

() Animaloo. *Clapier pour lapins*. Disponible sur

<http://www.animaloo.fr/grand-clapier-lapin-house-animals-,produit-1225.html>

Installation d'un parc animalier au sein de l'EHPAD Sainte Famille, Vandoeuvre-lès-Nancy

Etudiants : Célia COLIN, Sarah GRAUBY, Lucas GRIZZANTI, Marianne GROUFFAL, Elise LABORIE, Iris LANG, Agathe MOYSAN, Anne PODEVIN, Charlotte ROSTOUCHER, Coralie SAILLET, Paul TRESSON

Tuteurs : Guido RYCHEN et Hervé TOUSSAINT

Commanditaire : M. Doridan, directeur de l'EHPAD, et M. Genay, responsable technique



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



Sommaire

Résumé.....	3
Partie I : Cadre réglementaire	4
1. Mise en place d'un parc animalier	4
2. Type de terrain sur lequel est implanté le parc animalier	5
3. Démarches à suivre	5
4. Bibliographie :.....	5
Partie II : Fonctions sociales et gestion des animaux.....	8
1. Tableau récapitulatif des espèces envisageables.....	8
2. Bibliographie.....	16
Partie III : Application à l'EHPAD « La Sainte Famille »	21
1. Première rencontre avec le directeur de l'EHPAD (21 octobre 2014)	21
2. Deuxième rencontre avec le directeur de l'EHPAD (9 décembre 2014)	22
3. Rencontre avec Loic Delagneau, responsable de l'espace animalier au parc de la Pépinière (16 décembre 2014)	23
Conclusion	26

Résumé

Le but de notre projet est de mettre en place un parc animalier suite à la demande de M. Doridan, directeur de l'EHPAD « La sainte Famille ». Pour cela, nous avons tout d'abord tenté de comprendre précisément ses attentes. Puis nous avons effectué des recherches, que ce soit sur le cadre réglementaire, sur les démarches à suivre pour la mise en place d'un parc animalier, mais aussi sur les besoins et la gestion nécessaire de plusieurs animaux envisagés pour le parc, ainsi que sur leur rôle en zoothérapie. Ces travaux de recherches ont fait l'objet de discussions avec des professionnels et les responsables de l'EHPAD.

Suite à ces recherches et échanges, nous avons choisit les espèces les plus aptes selon nous à être installées au sein de l'EHPAD « La Sainte Famille ».



Photo n°1 : EHPAD la Sainte Famille

Partie I : Cadre réglementaire

Célia COLIN, Iris LANG, Anne PODEVIN

Nous précisons ici les articles de loi du Code Rural et de la Pêche Maritime ⁽⁰⁾ auxquels se référer pour avoir toutes les informations relatives à l'élevage d'animaux.

1. Mise en place d'un parc animalier

La création d'un parc animalier nécessite un certain cadre réglementaire. Il dépend du lieu, des espèces d'animaux et de l'objectif du parc (par exemple reproduction et but lucratif). Pour définir le cadre qui s'applique au projet étudié, il a fallu décrire les caractéristiques du parc animalier.

Ainsi, nous avons pu établir qu'un rassemblement d'animaux dans une maison de retraite correspond à un élevage d'agrément, si « *les espèces sauvages animales détenues en captivité sont courantes, relativement faciles d'entretien et en nombre limité* » ⁽¹⁾. Ceci est à opposer aux véritables « établissements d'élevage » à but lucratif, ou composés d'espèces protégées sur le territoire français, dangereuses, difficiles d'entretien en captivité, ou encore ayant un caractère invasif en cas de relâcher dans la nature, et ce dans des proportions supérieures à celles fixées réglementairement par groupe d'espèce.

Il est nécessaire de déclarer et de faire identifier tous les animaux introduits dans le parc. Selon que les animaux sont « domestiques » ou non, un règlement particulier s'applique à chacun. Afin de déterminer la nature des animaux que vous voudriez introduire dans votre parc animalier, il faut consulter l'arrêté du 11 août 2006 fixant la liste des espèces, races ou variétés d'animaux domestiques ⁽⁵⁾.

Pour toute détention d'un animal dit domestique, il existe une obligation, concernant au moins un des employés de la maison de retraite, de détenir un certificat de capacité domestique ⁽²⁾. Pour les espèces dites « non domestiques », il faut faire les recherches nécessaires pour connaître les démarches à suivre, au cas par cas ⁽³⁾. En effet, l'obtention de certains animaux ne peut se faire sans avoir recours à de lourdes et longues démarches administratives auprès de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) notamment ⁽⁴⁾. Il est obligatoire de tenir un registre de toutes les entrées et sorties d'animaux dans le parc, ainsi qu'un suivi sanitaire et vétérinaire. Ces documents devront être présentés lors d'un contrôle.

Qu'il soit composé d'animaux appartenant à la liste des animaux domestiques ou non domestiques, l'élevage doit satisfaire les besoins biologiques et de bien-être de l'animal.

2. Type de terrain sur lequel est implanté le parc animalier

La nature du terrain sur lequel on veut construire le parc est un élément qu'il ne faut pas négliger car une partie du territoire français possède un statut particulier. Si le terrain est classé ou protégé, il est impossible de faire le moindre changement dessus, à moins d'obtenir une dérogation exceptionnelle du maire, ce qui rend les démarches administratives plus lourdes. De plus, la présence d'un tel terrain à proximité du futur parc engendre des contraintes supplémentaires comme l'interdiction de construire à moins d'une certaine distance de la zone classée, définie de manière spécifique à chaque zone.

Afin de déterminer la nature du terrain, ainsi que les contraintes qui s'y appliquent, il suffit de consulter le cadastre sur le site du gouvernement ⁽⁶⁾.

3. Démarches à suivre

Nous avons contacté plusieurs maisons de retraite possédant déjà des parcs animaliers afin de nous renseigner sur les démarches qu'elles ont effectuées pour ensuite créer le nôtre ⁽⁷⁾.

Ces premiers contacts nous ont appris qu'il fallait avoir recours à la DDPP. Celle-ci nous a redirigés vers la mairie de notre ville en nous conseillant de nous référer au Règlement Sanitaire Départemental (RSD) applicable par le maire ⁽⁸⁾. Nous nous sommes inspirés du RSD pour les démarches à suivre ⁽⁹⁾. Ainsi, nous savons qu'il faut définir le projet en détail dans une lettre adressée au maire de la commune en précisant le nombre d'animaux, les espèces, la nature des infrastructures et leurs emplacements. A cette lettre, il faut joindre, en quatre exemplaires, le plan à l'échelle du parc précisant la disposition des enclos, des bâtiments et lieux d'habitation, des points d'eau et le lieu de récupération du fumier. A ces documents peut se joindre un dossier de demande de permis de construire, selon les infrastructures à mettre en place. Les documents officiels nécessaires à la création d'un parc ne sont pas fournis tant qu'aucune démarche concrète n'a été entamée. Une fois les démarches engagées, il faut attendre la réponse positive ou non du maire, qui aura de son côté transmis les divers documents au directeur départemental des affaires sanitaires et sociales, ainsi qu'au directeur départemental de l'agriculture notamment.

4. Bibliographie :

(0) MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE *Code Rural et de la Pêche Maritime* (version consolidée au 11 janvier 2015).

Disponible sur <http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006071367>

Articles du Code Rural et de la Pêche Maritime :

Législatif :

L215-10 (règles sanitaires et protection animale)

L215-11 (protection animale)

L215-13 (transport des animaux)

Réglementaire :

R215-4 (règles sanitaires et protection animale)

R215-5 (règles sanitaires et protection animale)

R215-6 (règles sanitaires et protection animale)

R215-12 (identification des animaux)

(1) MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE. *La faune sauvage captive- Les établissements d'élevage et les élevages d'agrément*. 15 décembre 2009 (mis à jour le 13 juin 2014). Disponible sur <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-etablissements-d-elevage-et.html>

(2) MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET. *Réglementation des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques*. 17 avril 2014, disponible sur <http://agriculture.gouv.fr/Reglementation-animaux-de-compagnie>

(3) MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE. *La faune sauvage captive- La détention ou l'acquisition d'un animal non domestique par un particulier*. 16 décembre 2009 (mis à jour le 3 octobre 2012). Disponible sur <http://www.developpement-durable.gouv.fr/La-detention-ou-l-acquisition-d-un.html>

(4) MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DES AFFAIRES RURALES ET MINISTRE DE L'ECOLOGIE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE. *Arrêté du 10 août 2004 fixant les règles générales de fonctionnement des installations d'élevage d'agrément d'animaux d'espèces non domestiques*.

Disponible sur <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000005851004>

(5) MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE ET MINISTRE DE L'ECOLOGIE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE. *Arrêté du 11 août 2006 fixant la liste des espèces, races ou variétés d'animaux domestiques*.

Disponible sur <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000789087>

Articles du Code Rural et de la Pêche Maritime :

Législatif :

L215-10 (certificat de capacité et déclaration au préfet)

Réglementaire :

R215-5 (documents à posséder pour être en règle)

(6) MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES. *Cadastre*. Disponible sur <https://www.cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do>

(7) Résidence Beau Chêne, en Bretagne. Disponible sur <http://www.beau-chene.com/>

Centre Hospitalier de Laval. Disponible sur http://www.chlaval.fr/centre-hospitalier-laval-maisons-de-retraite-ehpad_residence-jeanne-jugan.phtml

EHPAD de Laignes. Disponible sur http://www.mrlaignes.fr/page_article.php

(8) PREFECTURE DE MEURTHE ET MOSELLE. *Règlement Sanitaire Départemental, Arrêté préfectoral du 5 août 1981 (Modifié par l'arrêté préfectoral du 15 janvier 1987)*. Disponible sur

<http://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr/content/download/4217/23793/file/R%C3%A9glement%20sanitaire%20d%C3%A9partemental.pdf>

(9) PREFECTURE DE MEURTHE ET MOSELLE. Règlement Sanitaire Départemental in *Hygiène en Milieu Rural*, Titre VIII, page 76. Cf (8).

Partie II : Fonctions sociales et gestion des animaux

Sarah GRAUBY, Lucas GRIZZANTI, Marianne GROUFFAL, Elise LABORIE, Agathe MOYSAN, Charlotte ROSTOUCHER, Coralie SAILLET, Paul TRESSON

1. Tableau récapitulatif des espèces envisageables

Afin de déterminer les animaux à intégrer dans le parc animalier, nous avons fait une première sélection d'animaux couramment rencontrés dans des parcs animaliers ou dans le cadre de la zoothérapie. Nous avons ensuite effectué des recherches plus précises sur les équipements, les soins nécessaires, le comportement et donc la compatibilité de chaque animal pour la zoothérapie. Ces données sont synthétisées dans le tableau ci-dessous, lequel a pour but de servir de base de départ pour des personnes désireuses de créer un parc animalier en France métropolitaine.

ANIMAUX ET COMPATIBILITE AVEC LA ZOOTHERAPIE	COMPORTEMENT/FONCTIONS SOCIALES/RACES A PRIVILEGIER	EQUIPEMENT/SOINS/ APPROVISIONNEMENT/
<p>Lapin</p> <p>Très bonne</p>	<p>Comportement :</p> <ul style="list-style-type: none"> -vit le jour⁽²⁾ (actif surtout à l'aurore et au crépuscule) -vit en groupe hiérarchisé⁽³⁾ -fort caractère, assez indépendant, territorial, vif et curieux⁽³⁾ -cohabitation souvent fructueuse avec le cochon d'Inde⁽³⁾ -très propre (toilette + peut apprendre à faire ses besoins dans un bac)⁽⁴⁾ -creuse beaucoup⁽⁴⁾ -réalise la coprophagie⁽¹⁾ (mange ses excréments pour récupérer nutriments et vitamines) <p>Fonctions sociales :</p> <ul style="list-style-type: none"> -responsabilise l'enfant (distribution de nourriture, nettoyage de l'enclos...) -antidépresseur, facile à manipuler, soins du pelage^{(6), (7)} => contact -apaise, joue le rôle de confident⁽⁹⁾ <p>Race à privilégier = lapin bélier :</p> <ul style="list-style-type: none"> -assez gros pour le prendre sur soi⁽⁹⁾ -très calme, poils doux, rassurant et réconfortant, déclenche l'instinct de protection et le besoin de materner^{(6), (7)} -dans l'idéal, prendre un groupe de trois lapins (pas plus car sinon ils se 	<p>Durée de vie 5-10 ans⁽¹²⁾</p> <p>Approvisionnement :</p> <p>Possibilité de se fournir au parc Sainte-Croix (habitude du public, habitude génétique)</p> <p>Equipement^{(10), (11)} :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Cages (80dm² minimum pour 1 lapin, hauteur=60cm, orienté Est, mangeoire+râtelier+abreuvoir, paille, foin) -Ou parc (hauteur =1m, 50cm dans sol, mailles grillage larges d'1cm, toit) ; attention aux renards <p>Alimentation⁽¹²⁾ :</p> <ul style="list-style-type: none"> -200g/jour en moyenne de végétaux pour lapin bélier si habitué à cette alimentation et mange peu ou pas granulés (privilégier légumes type feuillage, type racine avec parcimonie, peu de fruits), herbe pour été, foin (70-80% alimentation, disponible 24h/24h, botte : 10 cents le kilo) -Granulés : 100-150 gr/ jour (50 cents pour 100 grammes) -1/2L eau/jour

	<p>désintéresseraient des personnes âgées) de couleurs différentes => cela permet de mieux les reconnaître et de favoriser l'attachement à l'un d'eux par exemple⁽⁹⁾</p>	<p>Soins^{(10), (11), (12)} :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Craint humidité et fortes variations de T° ; couper griffes si longues, surveiller dents ; éviter légumes riches en calcium ; vacciner contre myxomatose et VHD ; vermifuge si en extérieur - Vaccin : 55 euros /an <p>Reproduction^{(10), (11), (14)} :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestation : 30-32 jours ; 2 à 15 petits, naissent sans poils - Il est conseillé que les lapins se reproduisent pour leur bien-être
<p>Cochon d'Inde</p> <p>Très bonne</p>	<p>Comportement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - vit en groupe⁽¹⁵⁾ - alternance de phases d'activités et de repos de durées équivalentes⁽¹⁵⁾ - mâles plus actifs que les femelles⁽¹⁵⁾ - pas de compétition alimentaire entre individus du groupe⁽¹⁵⁾ - réalise la coprophagie⁽¹⁵⁾ - assez méfiant des environnements et individus qu'il ne connaît pas⁽¹⁵⁾ - caractère placide, calme, patient⁽¹⁷⁾ <p>Fonctions sociales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mêmes fonctions sociales que le lapin⁽¹⁶⁾ - excellent compagnon pour l'homme, ne mord et ne griffe quasiment jamais^{(17), (18)} - très confiant et sociable, apprécie le contact et les caresses^{(17), (18)} - « parle » en couinant et roucoulant => véritable échange⁽¹⁹⁾ <p>Races à privilégier⁽²⁰⁾ :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Races plutôt à poil long, ou à épis notamment CH teddy, Texel, Péruvien - de même que pour les lapins, prendre un groupe de 3 races (et/ou couleurs) différentes 	<p>Approvisionnement⁽²¹⁾ :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élevage de la Comté ou élevage Little House (environ 20€) - Idéal : 2 femelles et 1 mâle <p>Équipement⁽²¹⁾ :</p> <ul style="list-style-type: none"> - semblable à celui pour les lapins <p>Alimentation⁽²¹⁾ :</p> <ul style="list-style-type: none"> - granulés : 50 gr/jour (50 cents pour 100 gr) - 1/2 L par jour - végétaux : au moins l'équivalent d'1/10 de son poids - foin à volonté - fruits en quantité limitée <p>Soins⁽²¹⁾ :</p> <ul style="list-style-type: none"> - surveiller la taille des griffes et des dents - pas de vaccination obligatoire <p>Reproduction⁽²¹⁾ :</p> <ul style="list-style-type: none"> - gestation de 9 semaines, entre 1 et 6 petits par portée, les petits naissent avec des poils - allaitement pendant 1 mois environ - entre 2 et 6 mois entre chaque portée - plus de portées après 3 ans - impératif que la femelle ait moins de 10 mois pour sa première portée (au-delà de 11 mois, la mise bas est dangereuse)
<p>Âne/poney</p> <p>Très bonne</p>	<p>Que peut-on travailler avec les équidés⁽²²⁾ :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respect du cadre et des règles (ne pas passer derrière, l'avertir pour ne pas lui faire peur, donner à manger avec la main à plat pour éviter les 	<p>Approvisionnement⁽³⁰⁾ :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prix d'un âne : 300 à 700 euros - prix d'un poney variable selon la race, l'âge etc. - achat à des particuliers (via annonces internet) , élevage de poneys de Brigitte

morsures...)
 -Soins (brossage, sabot, crins...)
 -Motricité (gestuelle lors du pansage, manipulation du matériel...)
 -L'équilibre (exercices de mise en selle ou de direction sur poney/âne)
 -Gestion force et geste (toucher l'animal, le tenir...)
 -Revalorisation de l'individu (par la responsabilité comme nourriture ou soins, la confiance en soi en réussissant objectifs fixés)
 -Communication (mener, tourner, diriger, comprendre quand il est calme, inquiet...)
 -Âne et poney sont très compatibles
 - que ce soit pour l'âne ou le poney, il n'y a pas de races à privilégier, cela dépend du caractère de chaque animal.

Âne :

Comportement :

-Type sédentaire, vit en troupeaux ⁽²²⁾
 -Doux, calme, patient, a un rythme lent ⁽²²⁾
 -Peut être bruyant s'il est seul ⁽²⁷⁾

Fonctions sociales :

-Fort besoin de contact et d'affection qu'il rend au centuple ⁽²⁴⁾
 -Aime la compagnie de l'humain, mais il est prudent, besoin de tisser relation avant d'accorder sa confiance. ⁽²³⁾
 -Regard mélancolique=> contact affectif ⁽²²⁾
 -Forte personnalité, têtu=> oblige l'homme à négocier, à le respecter ⁽²²⁾
 -Randonnées pédestres car moins confortable que le cheval ⁽²³⁾
 -On est très vite tenté d'aller vers lui, de le caresser, de se lier à lui => facilité d'approche favorise les relations avec des populations qui ressentent parfois des difficultés à aller vers l'autre, ici seront rapidement attirées et conquises. ⁽²²⁾

Laurent dans les Vosges, élevage d'Arraye pour les ânes

Equipement ⁽³⁰⁾:

-2000 à 3000 m²/animal
 -abri
 -râtelier

Alimentation ^{(31), (32)}:

-5 à 10 kg d'herbe/jour et foin en hiver (+ orge et avoine en complément et pierre de sel)
 -10L d'eau/jour

Soins ^{(29), (31)} :

-2 vermifuges / an (30 euros pour âne et 160 euros pour poney)
 -1 vaccin tous les ans (50 euros pour âne et 100 euros pour poney)
 -maréchal (parage) tous les ans (environ 50 euros par séance)
 -dentiste 1 fois par an (environ 120 euros)

Reproduction ^{(29), (32)}

-Gestation de 11 mois
 -la femelle peut retourner en chaleur 7 jours plus tard
 -Mâle fertile dès 1 an et demi et femelle à environ 2 ans ⁽²⁹⁾

	<p>Poney</p> <p>Comportement :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Animaux de troupeau et besoin naturel d'être en contact permanent avec leurs congénères par la vue, l'ouïe, l'odorat et le toucher. ⁽²⁸⁾ -Affectueux ⁽²⁶⁾ <p>Fonctions sociales :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Petite taille et force limitée, adapté aux enfants, aspect « peluche », coquin, malin, très poilu avec crinière fournie donc agréable à toucher. ⁽²⁴⁾ -C'est l'animal de prédilection pour la monte de jeunes enfants ⁽²⁵⁾ -Bonne adaptation aux individus qu'il a en face de lui ⁽²⁶⁾ -On peut atteler le poney (randoline par exemple) => responsabilise la personne en lui confiant des tâches ⁽²⁵⁾ 	
<p>Tortue terrestre</p> <p>Mauvaise</p>	<p>Comportement :</p> <ul style="list-style-type: none"> -docile ⁽³³⁾ -solitaire ⁽³⁴⁾ <p>Fonctions sociales :</p> <ul style="list-style-type: none"> -on ne peut pas la porter ou la caresser ⁽³⁵⁾ -ennui devant la lenteur de l'animal ⁽³⁵⁾ -rapprochements avec les autres individus dont l'homme très peu fréquents ⁽³⁴⁾ 	<p>Approvisionnement :</p> <p>Animalerie</p> <p>Equipement^{(36), (37) :}</p> <ul style="list-style-type: none"> -terrarium -lampe spéciale délivrant des UV-B -enclos au soleil avec des points d'ombre, des buissons, des plantes -gamelle <p>Alimentation^{(38), (39) :}</p> <p>Dans la nature, la tortue est souvent opportuniste donc omnivore mais le meilleur régime alimentaire est :</p> <ul style="list-style-type: none"> -herbivore : plantes, feuilles et légumes toujours crus et de toutes sortes (90%), parfois des fruits en petite quantité (10%) -carnivore : insectes (une fois par mois ou pas du tout) -eau en permanence et à volonté <p>La tortue est très fragile il faut donc faire attention au rapport calcium/phosphore (>1,5 pour une alimentation saine), à la suralimentation (la quantité dépend de la distance parcourue donc de la surface de l'enclos) et à de nombreux aliments nocifs pour la tortue comme les féculents mais aussi certains légumes</p>

		<p>Soins^{(40), (41)} :</p> <ul style="list-style-type: none"> -surveillance très stricte de l'alimentation quotidiennement - exposition journalière suffisante aux rayons UV -contraintes climatiques et alimentaires lors de la période d'hibernation notamment -prévention régulière et stricte car la guérison est difficile -faire attention aux tiques -vermifuge non obligatoire -peu de vétérinaires compétents <p>Reproduction⁽⁴²⁾ :</p> <ul style="list-style-type: none"> -les tortues sont ovipares -reproduction très difficile dans les régions froides car les températures sont trop basses pour que les œufs éclosent (il faut les incubés)
<p style="text-align: center;">Alpaga</p> <p style="text-align: center;">Moyenne</p>	<p>Comportement :</p> <ul style="list-style-type: none"> -fait peur, intimide (comparaison avec le lama : crachat)⁽⁴³⁾ -plus docile que le lama⁽⁴⁴⁾ -intelligent, apprend vite⁽⁴⁵⁾ -Vit en troupeau (au moins 3 têtes), mâles et femelles sont normalement séparés <p>Fonctions sociales :</p> <ul style="list-style-type: none"> -a besoin d'être en relation avec ses congénères ou à défaut avec d'autres compagnons donc accepte bien la présence de l'homme⁽⁴⁴⁾ -le nom « alpaga » est peu connu, certaines personnes âgées ne sauront pas de quoi il s'agit en voyant ou en entendant le nom « alpaga »⁽⁴³⁾ -devient distant de l'homme s'il est manipulé sans délicatesse ou avec maladresse⁽⁴⁵⁾ 	<p>Approvisionnement^{(46), (47), (48)} :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ferme de l'Altiplano - Le Couchetat : la montagne des lamas (La Bresse) - Alpagas et Lamas de l'Ohrenthal (57720 Rolbing) <p>Entre 500 et 1000 euros environ (selon si hongre ou reproducteur)</p> <p>Equipements^{(49), (50), (51)} :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Environ 1000m² par alpaga -Terrain bien clôturé avec des piquets d'une hauteur d'au moins 1,20 m = environ 1800euros pour clôturer 3000m² -Un abri fermé sur trois côtés permettra à l'alpaga de se protéger de la pluie, du vent, de la neige et du soleil l'été <p>Environ 800 euros l'abri de 20 m²</p> <p>Alimentation^{(49), (50), (52)} :</p> <p>Herbe en saison douce</p> <p>Foin + granulés (pour chevaux ou brebis) ou complément nutritifs en saison froide</p> <p>En général, un alpaga adulte mange 2 balles de foin de 20kg par mois. (1 à 2 kg par jour)</p> <p>Soins^{(50) à (57)} :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les ongles d'orteil doivent être taillés

		<p>trois ou quatre fois par an mais variable selon l'animal (avec un sécateur)</p> <ul style="list-style-type: none"> -Tonte une fois par an au printemps (Environ 100 euros la tondeuse électrique pour moutons) -Taille des dents une fois par an -Il est recommandé de vacciner les animaux contre les entérotoxémies et le tétanos au printemps <p>Ex : « mixolan » injection de 2ml sous cutanée (sans véto) 4/5euros les 2ml environ</p> <ul style="list-style-type: none"> -vermifuge : 2 parasites (les trichures+la petite douve) deux fois par an (environ 10euros l'unité) -Faire une coproscopie (analyse des crottes pour savoir quel vermifuge donner) <p>Environ 20 euros</p> <p>Reproduction ^{(49), (50), (52)} :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Pas de période de reproduction déterminée, c'est la saillie qui déclenche l'ovulation (privilégier la saison chaude) 11 mois de gestation = un seul petit par an Allaitement pendant environ 6 mois Attention à bien séparer les femelles gestantes des mâles pour éviter une autre saillie (qui entraîne avortement...) pendant cette période
<p>Chèvre</p> <p>Bonne</p>	<p>Comportement ⁽⁶⁸⁾ :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Tempérament familial et comportement social très prononcé, se prête bien à un travail de médiateur. ⁽⁵⁸⁾ -Chèvres avec beaucoup de qualités humaines, par exemple elles sont curieuses, difficiles à contenter, intelligentes, éprises de liberté, prudentes ou agitées. Il y a toujours des querelles entre chèvres surtout si elles sont du même sexe. ⁽⁶⁰⁾ -Poussée par son instinct d'exploratrice, elle se retrouve parfois dans des positions délicates (ce qui pourra amuser les personnes âgées) ⁽⁵⁹⁾ 	<ul style="list-style-type: none"> -Durée de vie : 12-15 ans ^{(64), (66)} <p>Approvisionnement ⁽⁶⁷⁾</p> <ul style="list-style-type: none"> -Association des chèvres de Lorraine -Prix : 80 euros environ la jeune chèvre <p>Equipement ^{(62), (63), (64)} :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Clôtures environ 1,5m de hauteur, 300m² par chèvre, 100m² en +/chèvre -Abri sans courant d'air, avec paille -Aiment se coucher sur des endroits surélevés et abrités. -Pas adaptées aux étables chaudes, préfèrent étable froide sans courant d'air. Sol dur -Aiment le mouvement : pas attachées + place suffisante. -Matériel de distraction à l'étable (branches, petits arbres)

	<p>Fonctions sociales : Si la chèvre est nourrie au biberon et éduquée dès sa naissance il sera ensuite très facile de la rendre responsable dans un programme de zoothérapie. ⁽⁵⁸⁾</p> <p>Races à privilégier : En choisissant une chèvre à poils longs, comme la chèvre du Poitou ou des Pyrénées, on peut travailler la psychomotricité et le mouvement (brossage de l'animal). ⁽⁵⁸⁾</p>	<p>-Chèvres très habiles : peuvent provoquer dégâts aux arbres et aux buissons → c'est pourquoi ceux-ci doivent être munis de protections.</p> <p>Alimentation ^{(61), (62), (63), (64) :} -2kg foin/jour ou 10kg fourrage vert/jour (équivalent) + céréales (blé, orge, avoine) + aliments concentrés ; aiment manger pousses, feuilles d'arbres et buisson ; bloc de sel. -5 à 10L d'eau/jour</p> <p>Soins ^{(62) :} Bain et brossage de temps en temps ; entretien sabots 1 à 2 fois/an (pas nécessaire si sol sec); vaccin tétanos et traitement vermifuge 1 fois/an (5 euros le vermifuge)</p> <p>Reproduction : Dès 7 mois, fin automne ; gestation dure 5 mois ; 1 ou 2 petits ; sevrage à 2 mois ⁽⁶⁴⁾⁻⁽⁶⁵⁾</p> <p>Chèvre de Lorraine ^{(66) :} -Robuste au climat Lorrain - production laitière appréciée (il faut que la chèvre ait eu un petit pour produire du lait) -Entretien des sabots pas nécessaire si sol sec -Au moins un groupe de 3 chèvres</p>
<p>Cochon nain Très bonne</p>	<p>Comportement : -35 à 60kg ; 35 à 55cm au garrot ; 15ans de vie ⁽⁶⁹⁾ -Cochon mâle castré et femelle sont dociles mais sautes d'humeur lors des chaleurs pour les femelles (toutes les 3 semaines) ⁽⁷¹⁾ -Occupation du cochon : c'est un explorateur : il a besoin de retourner le sol, les feuilles, de brouter, de chercher, de fouiller avec son groin. C'est instinctif et vital pour lui. Il a besoin de faire cela plusieurs heures par jour. ⁽⁷²⁾</p> <p>Fonctions sociales : -Ont besoin de compagnie : 2 cochons ou 1 cochon avec</p>	<p>Approvisionnement ^{(78) :} -Prix : environ 150€ -Le bon coin</p> <p>Equipement ^{(76),(77) :} -Enclos : grillage 60cm de haut fixé à poteaux en bois (voir rajouter grillage électrique) ; au min 5X5 m -Cabane ou abris bien isolé → Assez grand pour se retourner et se dégourdir les pattes → petite maison en bois qui ferme complètement avec porte « chatière » pour l'hiver → Mettre couvertures, paille, foin dans panier en plastique pour faire lit (attention il faut couvertures sèches) + planches bois au sol pour isoler froid et</p>

	<p>chèvres/chats/moutons ⁽⁷⁰⁾ -C'est un animal de proie. Il est d'un naturel craintif et a besoin d'être apprivoisé. ⁽⁷²⁾</p>	<p>humidité -Caisse pour les selles -Température idéale : 18-22° -Quand très chaud besoin boue</p> <p>Alimentation ^{(74) (75)} :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Ne pas nourrir de restes, donner grains : 1 à 2% du poids du cochon selon son activité (1,6 euros le kilo) à diviser idéalement en 2 repas (ex : « groingroin classic ») -Compléments : Apports quotidiens en légumes et fruits frais (2/3 légumes 1/3 fruits) -Aiment brouter herbe fraîche sinon du foin -Eau fraîche à volonté <p>Soins ^{(73), (74)} :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Impératif de faire castrer ou stériliser avant l'âge de 6mois sinon mauvais animal de compagnie influencé par hormones et plus de risques opératoires après 6mois -Vermifuge 2fois/an + vaccin contre rouget et vaccin contre Rhinite atrophique pour chacun : 2 injections à quatre semaines d'intervalle et ensuite un rappel tous les 6mois (vaccin contre la parvirose si intention de faire reproduire les animaux) -Parage des pieds et des défenses -Les cochons ont une peau particulièrement sensible : ils ont souvent la peau trop sèche, ils s'égratignent facilement, font des réactions cutanées... Les cochons à peau rose craignent plus les coups de soleil : les protéger avec de l'écran total ou les laisser se rouler dans la boue -Yeux qui pleurent : nettoyer avec du sérum physiologique en dosette -nettoyer les oreilles régulièrement : enlever cérumen des oreilles à l'aide du d'un doigt recouvert d'un linge
--	--	--

Les clôtures nécessaires pour délimiter l'espace du parc animalier ont également un coût ⁽⁷⁹⁾ qui ne doit pas être négligé.

Prix unitaire d'un rouleau de clôture de 50 m d'une hauteur de 140 cm : 128,67 € TTC

Prix unitaire d'un piquet de clôture en châtaigner de longueur 150 cm : 4,71 € TTC
(Prix au 20/01/15)

2. Bibliographie

- (1) GROBON Cécile. *Bases éthologiques et problèmes comportementaux des nacs (lapins, cochons d'Inde, furets, rats)*, Thèse, Ecole nationale vétérinaire d'Alfort, 2013. Disponible sur <http://theses.vet-alfort.fr/telecharger.php?id=1736>
- (2) Association de zoothérapie de Côte d'Or, AZCO. *Site de l'AZCO*, rubrique « nos animaux ». Disponible sur <http://www.azco.eu/4.html>
- (3) *Comportement du lapin de compagnie*. Disponible sur <http://comportementdulapin.com/>
- (4) *Lapinous.fr, tout sur nos amis les lapins nains*. Disponible sur <http://www.lapinous.fr/comportement-lapin-nain.html>
- (5) *Titaa, thérapie individuelle et thérapie accompagnée par l'animal*. Disponible sur <http://www.titaa.be/animaux.html>
- (6) LE MOELLIC, Elodie (psychologue zoothérapeute). *La zoothérapie : Médiation animale pour personnes en difficulté*. Disponible sur <http://www.elodiezoothérapie.com/la%20m%C3%A9diation%20avec%20le%20lapin%20et%20le%20cochon%20d'inde.html>
- (7) Association de zoothérapie de l'est, AZE. *Site de l'AZE*. Disponible sur <http://www.zootherapielest.fr/animaux>
- (8) Agatée, Institut. *Le site de l'Institut Agatée*. Disponible sur <http://www.agatea.org/en%20savoir%20plus%20sur%20le%20role%20des%20lapins%20en%20zoot%20herapie.html>
- (9) d'après Philippe LEROY, intervenant professionnel en médiation animale
- (10) M.SIRE - *Elevage des petits animaux II*, Encyclopédie biologique LXV – Edition Lechevalier – 1974
- (11) P.J.DUBOIS, J.C.PERIQUET, E.ROUSSEAU – *Nos animaux domestiques : le tour de France d'un patrimoine menacé* – Editions Delachaux et Niestlé – 2013
- (12) Association Marguerite & Cie. *Site de Marguerite & Cie*. Disponible sur <http://www.margueritecie.com/>
- (13) WikiHow. *Comment s'occuper d'un lapin*, WikiHow. Disponible sur <http://fr.m.wikihow.com/s%27occuper-d%27un-lapin>
- (14) d'après Philippe LEROY, intervenant professionnel en médiation animale
- (15) Dr BOUSSARIE, Didier (vétérinaire NAC). *Les comportements du cochon d'Inde*, Cobaye's club. Disponible sur http://www.cobayesclub.com/comportement_cobaye_boussarie.htm

- (16) GERMAIN, Marie-Sophie (Association SOS cobayes). *Le cobaye et les enfants*, Passion Cobaye. Disponible sur <http://www.passioncobaye.com/site/enfants.html>
- (17) Association du 111. *Le cochon d'Inde du 111 : bien-être, santé, alimentation ; aide aux cochons d'Inde*. Disponible sur <http://lecochondinde.e-monsite.com/pages/cohabitation/avec-l-homme.html>
- (18) Association de zoothérapie de l'est, AZE. *Site de l'AZE*. Disponible sur <http://www.zootherapielest.fr/animaux>
- (19) GERMAIN, Marie-Sophie (association SOS cobayes). *Le langage du Cobaye*, Passion Cobaye, Disponible sur <http://www.passioncobaye.com/site/langage.html>
- (20) d'après Philippe LEROY, intervenant professionnel en médiation animal
- (21) GERMAIN, Marie-Sophie. *Passioncobaye*. Disponible sur <http://www.passioncobaye.com/site/>
- (22) TREMINTIN, Jacques. *Lien social*. Dossier mis en ligne le 6 novembre 2003. Disponible sur http://lien-social.com/spip.php?article48&id_groupe=8
- (23) Wikipédia. *L'âne et l'homme*. Dernière mise à jour le 15/01/2015. Disponible sur http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%82ne_commun#L.27.C3.A2ne_et_l.27homme
- (24) BEIGER, François. *Eduquer avec les animaux : La zoothérapie au service des jeunes en difficulté*. Disponible sur http://books.google.fr/books?id=1QTZAAQBAJ&pg=PR4&lpg=PR4&dq=role+social+poney+m%C3%A9diateur&source=bl&ots=TfWwGXbwlc&sig=iH2Gc8-Lm_sPrw24C4AKAiYkHO0&hl=fr&sa=X&ei=P0VjVOfbD4KwPOWMgfgH&ved=0CEoQ6AEwBw#v=onepage&q=%20poney&f=false
- (25) BENATTAR Linda – *entrepatient*. Dossier mis en ligne en 2009. Disponible sur <https://www.entrepatsients.net/sites/default/files/dossiers/zootherapie-ehpad-maria-tanasa.pdf>
- (26) d'après Emmanuelle FIDRY, ergothérapeute et éducatrice dans l'association Equit'aide
- (27) d'après Loïc DELAGNEAU, responsable de l'espace animalier du parc de la Pépinière
- (28) *Forumactif*. Dossier mis en ligne le 24 Septembre 2008. Disponible sur <http://helpanimals.forumactif.org/t354-poney-comportement>
- (29) *Asinerie de Rabouillet*. Disponible sur www.asinerie-de-rabouillet.fr/7.html
- (30) MOUCHEL-VICHARD, Gilbert. *L'asinerie du bocage*. Disponible sur www.asineriedubocage.com/fr/elevage.php
- (31) VAISSAIRE, Jean-Pierre. *Mémento de zootechnie*. Paris : Edition France Agricole, 2014, ISBN 978-2-85557-267-3
- (32) L'académie équestre de Versailles. *Le-site-cheval.com*. Disponible sur <http://www.le-site-cheval.com>
- (33) Cabinet vétérinaire exclusif NAC. Dr SCHOONHEERE et Dr LOIGEROT. *La tortue des steppes*. Disponible sur <http://www.veterinaire-nac.be/tortue-des-steppes.html>

- (34) MARRAZZO, Carole. *Anatomie, sens et comportement*. Disponible sur <http://marrazzocarole.free.fr/Anatomiesenscomportement.html>
- (35) d'après Philippe LEROY, intervenant professionnel en médiation animal
- (36) Zoomalia. *Aquaterrariums, bacs, accessoires, et animalerie tortues terrestres et aquatiques*. Disponible sur <http://www.zoomalia.com/animalerie/univers-tortue-c-845-1.html>
- (37) Animal&Co. *La tortue d'Hermann*. Disponible sur <http://www.animaleco.com/reptiles/la-tortue-d-hermann/>
- (38) WWW.TORTUEDETERRE.INFO. *Conseils*. Disponible sur <http://www.tortuedeterre.info/Pages/NOURRITURETORTUES.aspx>
- (39) BRUNO, G. *Cheloniophilie*. Dernière mise à jour le 07/01/2015. Disponible sur <http://www.cheloniophilie.com/Alimentation/alimentationterrestres.php>
- (40) HEISENBERG, Romy. *10 conseils pour prendre bien soin de sa tortue*. Dossier mis en ligne le 12 Septembre 2012. Disponible sur <http://www.bioaddict.fr/article/10-conseils-pour-prendre-bien-soin-de-sa-tortue-a3419p1.html>
- (41) L'association du refuge des tortues (ART). *Foire aux questions*. Mis en ligne en 2006. Disponible sur : <http://www.lerefugedestortues.fr/faq/theme-maladies.php>
- (42) TORTUE TERRESTRE. *La reproduction*. Disponible sur : <http://www.tortueterrestre.fr/la-reproduction/>
- (43) d'après Philippe LEROY, intervenant professionnel en médiation animal
- (44) Association Française Lamas et Alpagas AFLA – *Le comportement des lamas et des alpagas*. Disponible sur <http://www.lamas-alpagas.org/elevage-alpagas-alpaca-lamas-comportement.html>
- (45) Association Alpaga Développement. *Choisir un alpaga*. Disponible sur <http://www.alpaga-developpement.org/Alpaga/Choisir-un-alpaga.html>
- (46) Ferme de l'Altiplano. Disponible sur : <http://www.ferme-altiplano.fr/>
- (47) Auberge Le Couchetat. Disponible sur : <http://www.lecouchetat.fr/la-montagne-des-lamas/vente-de-lamas-et-alpagas>
- (48) Les alpagas et lamas d'Orenthal. Disponible sur : <http://www.alpagas-lamas-ohrenthal.com/fr/les-animaux-a-vendre.html>
- (49) Association Alpaga Développement. Disponible sur : <http://www.alpaga-developpement.org/>
- (50) Ferme Vallée des Alpagas Huberdeau. Mise à jour : 8/01/15. Disponible sur : <http://www.valleedesalpagas.com/Animaux.html>
- (51) Abris – Box – Chevaux. Disponible sur : http://abris-box-chevaux.fr/index.php?product_id=463&cat=105&d=catalogue&p=boutique
- (52) Elevage du Fontenelle. Disponible sur : <http://www.elevagedufontenelle.com/alpaga.html>

- (53) Association Française Lamas Alpagas. Disponible sur : <http://www.lamas-alpagas.org/elevage-lamas-alpagas-vaccins-vaccination.html>
- (54) Pharmaxie.com. *MILOXAN SUSP INJ 25FL/4ML*. Disponible sur : <http://www.pharmaxie.com/index.php?page=307§ion=4&produit=59938>
- (55) Association Française Lamas Alpagas. Disponible sur : <http://www.lamas-alpagas.org/elevage-lamas-alpagas-vermifuges-vermifugation.html>
- (56) Petboutik. *Tondeuse pour mouton*. Disponible sur : <http://www.petboutik.fr/639-tondeuse-mouton>
- (57) Vision Equine. *La coproscopie parasitaire*. Disponible sur : <http://www.vision-equine.com/la-coproscopie-parasitaire/>
- (58) Institut Français de Zoothérapie. *Institut de médiation animale, une nouvelle approche en accueil de jour pour enfants en difficulté*. Disponible sur <http://www.institutfrancaisdezootherapie.com/maisondeveil.html>
- (59) Wikipédia. *Chèvre*. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Ch%C3%A8vre>
- (60) d'après Stefan JURJANZ, président de l'association des chèvres de Lorraine
- (61) Protection mondiale des animaux de ferme (PMAF). « *Besoins des chèvres* », *Programme vigifermes pour le bien-être de l'animal et de l'éleveur*. Disponible sur <http://vigifermes.org/besoins-des-chevres/>
- (62) WikiHow. *Comment prendre soin d'une chèvre*. Disponible sur <http://fr.wikihow.com/prendre-soin-d%E2%80%99une-ch%C3%A8vre>
- (63) Association Couleur Lilas. *Les chèvres*. Disponible sur http://www.couleurlilas.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=64&Itemid=44
- (64) Wikipédia. *Chèvre*. Disponible sur <http://fr.wikipedia.org/wiki/Ch%C3%A8vre>
- (65) Ferme nomade. *La chèvre naine : connaître l'essentiel*. Disponible sur <http://animaux.ferme-nomade.fr/chevre-naine/fiche-legislation.html#sommaire>
- (66) *Les chèvres domestiques*. Disponible sur <http://www.bestioles.ca/domestiques/chevres.html>
- (67) Association des amis de la chèvre de Lorraine. *Site officiel de l'association des Amis de la Chèvre de Lorraine*. Disponible sur <http://www.chevredelorraine.fr/>
- (68) GÖTZ, Michael. *Les chèvres sont-elles comme les humains ou les humains comme les chèvres ?* Disponible sur http://www.protection-animaux.com/publications/animaux_de_rente/infothek/comportement/comportement_chevres.pdf
- (69) Association GroinGroin. *Les cochons nains : caractéristiques*. Disponible sur <http://www.groingroin.org/Races.htm>
- (70) Association GroinGroin. *Habitat et aménagements : vie à l'extérieur*. Disponible sur <http://www.groingroin.org/Habitat2exterieur.htm>

- (71) Ecoferme. *Elevage : étude et développement de cochons nains de compagnie domestiques*. Disponible sur <http://www.ecoferme.com/cochonsnain.htm>
- (72) Caroline D. *Les cochons nains*. Disponible sur http://www.animal-services.com/fiches_conseils.php3?id=61
- (73) Association GroinGroin. *Les cochons nains : caractéristiques*. Disponible sur <http://www.groingroin.org/Races.htm>
- (74) Caroline D. *Les cochons nains*. Disponible sur http://www.animal-services.com/fiches_conseils.php3?id=61
- (75) Association GroinGroin. *Alimentation*. Disponible sur <http://www.groingroin.org/Alimentation.htm>
- (76) Association GroinGroin. *Habitat et aménagements : vie à l'extérieur*. Disponible sur <http://www.groingroin.org/Habitat2exterieur.htm>
- (77) Association GroinGroin. *Les cochons nains : caractéristiques*. Disponible sur <http://www.groingroin.org/Races.htm>
- (78) Association GroinGroin. *Elevage : choisir son cochon*. Disponible sur <http://www.groingroin.org/choisirsoncochon.htm>
- (79) Agrifournitures. <http://www.agrifournitures.fr/>

Partie III : Application à l'EHPAD « La Sainte Famille »

1. Première rencontre avec le directeur de l'EHPAD (21 octobre 2014)

Monsieur Doridan, directeur de l'EHPAD « La Sainte Famille » souhaite créer un parc animalier au sein de son établissement pour le bien être, aussi bien physique que psychologique, de ses résidents. Pour ce faire, il a sollicité l'aide d'étudiants de l'ENSAIA. C'est pourquoi nous l'avons rencontré avant de commencer toute démarche afin de connaître ses motivations ainsi que ses envies. Lors de ce premier contact, il nous a indiqué que ce projet suscite l'intérêt de tout le monde, que ce soit les résidents ou le personnel, qui souhaitent un contact visuel et tactile. Ces derniers sont déjà habitués à la présence de chiens, notamment pour le programme de zoothérapie.

Monsieur Doridan nous a également fait visiter les lieux en nous indiquant qu'il y avait 1 à 2 hectares disponibles, voire plus (11 hectares au total). Cependant, nous avons remarqué que le terrain est très boisé. De plus, il nous a prévenus que des renards rodent souvent autour de l'établissement. Nous avons donc déjà pu faire une présélection des animaux en excluant les animaux de petites tailles, tels que les poules par exemple, puisque ceux-ci pourraient être la proie des renards. Néanmoins, nous avons pu également connaître ses souhaits concernant les animaux. En effet, le directeur veut promouvoir le terroir de Lorraine et donc il voudrait des chèvres de Lorraine. Il a également pensé à un âne, un poney... Cependant, le responsable technique M. Genay ne pourrait accorder qu'environ une heure par jour à l'entretien des animaux.



Photo n°2 : Parc de l'EHPAD de la Sainte Famille

Lors de cette rencontre, nous avons ainsi pu déterminer les grands axes que nous devons explorer afin de mener à bien ce projet :

- Un cadre réglementaire pour l'insertion d'un parc animalier dans une EHPAD afin de savoir si le projet était possible
- La détermination des rôles et fonctions sociales des animaux
- La gestion de l'accueil des animaux ainsi que leurs soins.

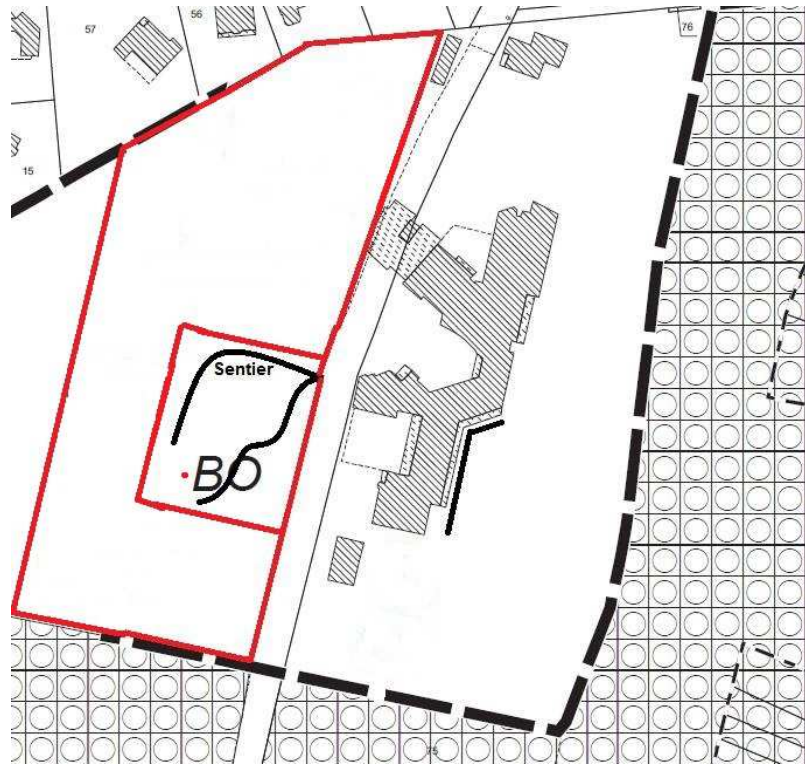
Le résultat de ces recherches vous a été exposé précédemment.

2. Deuxième rencontre avec le directeur de l'EHPAD (9 décembre 2014)

Cette rencontre avait pour objectif de présenter au directeur de l'EHPAD et au responsable technique, l'avancée de nos recherches, ainsi que d'avoir leur avis et accord. En effet, celles-ci nous avaient permis de déterminer le type d'animaux que nous pourrions insérer dans le parc dans un premier temps. Dans un second temps, nous avons envisagé plusieurs scénarios de disposition d'enclos en tenant compte des différents coûts (clôtures, alimentation, infrastructures, soins...). Ainsi, nous avons pu déterminer exactement les animaux à prendre ainsi que sélectionner le scénario de disposition.

Nous avons donc :

- 1 âne, 1 poney et 3 chèvres. Les cochons d'inde et lapins ont été laissés de côté pour le moment en raison de la reproduction qui peut être nécessaire mais difficile à gérer pour ces deux espèces. Ils préfèrent essayer dans un premier temps avec les équidés et chèvres, et si cela se passe bien, c'est à ce moment qu'ils envisageront peut-être les rongeurs. Les animaux en fin de vie ou blessés sont acceptés par l'EHPAD et celui-ci est prêt à adhérer à l'association des chèvres de Lorraine afin d'en obtenir
- Un plan de la disposition des enclos à améliorer avec les recherches supplémentaires. Néanmoins, nous savons que la partie « forêt » est protégée et que nous ne pouvons donc pas l'exploiter. De plus le directeur nous a indiqué qu'il ne voulait pas toucher au jardin thérapeutique existant déjà (au niveau des sentiers sur le plan). Dans ce scénario, nous avons un seul enclos où sont réunis les équidés et les chèvres

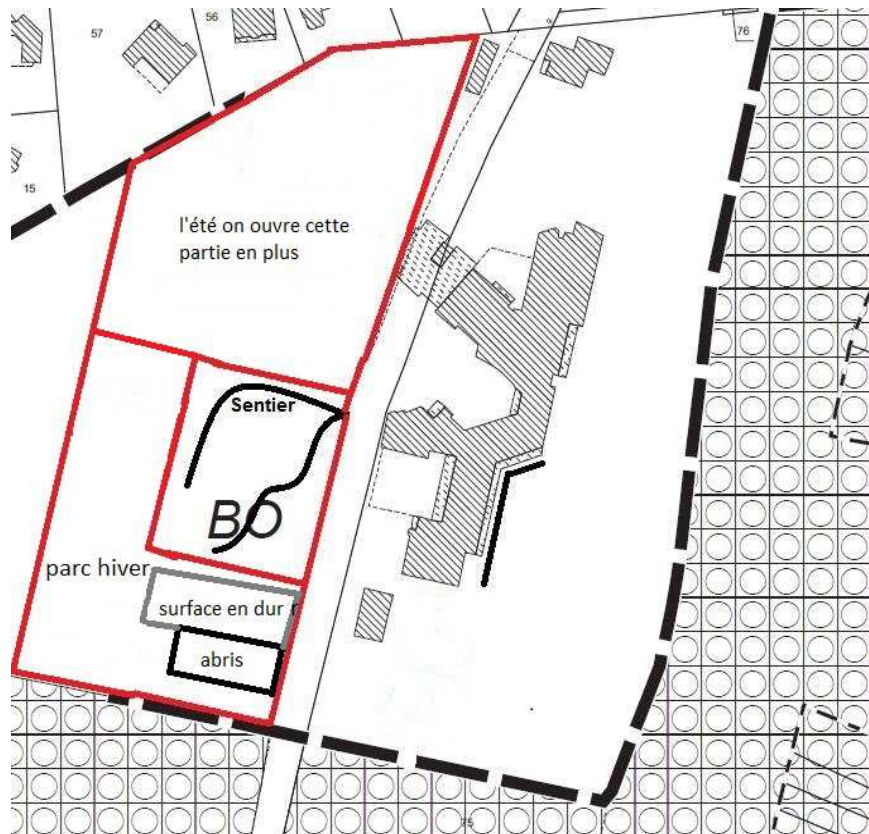


Graphique n°1 : plan de l'enclos

En ce qui concerne l'alimentation, nous avons appris que le directeur technique peut s'approvisionner en foin chez une de ses connaissances à la fréquence qu'il souhaite. De plus, il possède déjà un moyen de transport pour le foin, ce qui permettra le transport du fourrage de manière facilitée.

3. Rencontre avec Loic Delagneau, responsable de l'espace animalier au parc de la Pépinière (16 décembre 2014)

Nous lui avons présenté notre projet ainsi que notre état d'avancement. Il nous a donné de précieux conseils concernant l'aménagement de l'enclos, l'approvisionnement et les soins. Etant donné que le terrain est meuble et donc que le piétinement des animaux le transformerait en boue, il nous a conseillé de construire un sol dur sur une partie du terrain (à partir d'un aggloméré calcaire par exemple). L'enclos serait coupé en deux : une partie avec un sol dur réservée pour l'hiver, et une autre non accessible aux animaux l'hiver et réservée pour la période estivale (le redémarrage de la végétation serait très difficile si le sol est piétiné toute l'année). La totalité de l'enclos serait accessible aux animaux au printemps et en été.



Graphique n°2 : plan de l'enclos en fonction de la période

Cependant, Monsieur Delagneau a émis quelques réserves concernant le choix des animaux et a insisté sur le fait que l'âne est un animal assez bruyant (problème pour une EPHAD qui est aussi un centre de repos), et que le poney a besoin d'exercice (la grande densité d'arbres l'empêche de galoper). Il nous a plutôt recommandé le mouton d'Ouessan, connu pour sa petite taille et sa rusticité. Il cohabite très bien avec la chèvre de Lorraine. De plus, sa laine pourrait être utilisée pour des activités de filage par les résidents de l'EHPAD. Quant aux chèvres de Lorraine, les mâles étant assez agressifs, il est préférable de ne prendre que des femelles. Cependant, il est difficile d'obtenir de jeunes chèvres femelles car elles sont très demandées. Mais si les responsables de l'EHPAD souhaitent avoir de jeunes chèvres, M. Delagneau pourrait nous en fournir au mois de septembre. Il nous incite à prendre des lapins car cet animal a un bon contact avec les humains et demande peu de soins. Selon lui, la reproduction des lapins n'est pas indispensable à leur bien-être.

Concernant l'abri, il conseille la construction d'un abri commun pour tous les animaux. L'installation d'une barre horizontale à une hauteur d'environ 1 mètre permettrait aux chèvres et/ou moutons de passer en dessous et d'avoir leur propre espace sans les équidés.



Graphique n°3 : plan de l'abri

Pour l'approvisionnement en eau des animaux, l'installation d'abreuvoirs automatiques et d'électricité est indispensable pour lutter contre le gel.

Conclusion

La validation des points précédemment cités nous permet aujourd'hui de définir de nouveaux objectifs. Il nous faut désormais calculer les coûts exacts du scénario sélectionné en ce qui concerne l'alimentation mais également le nombre de mètres de clôture nécessaire, le coût des abris pour les animaux et pour l'alimentation, le coût d'entretien. Il faut également trouver concrètement les endroits où nous pourrions acheter les animaux ainsi que leur prix.

Enfin, cela nous permet également de pouvoir lancer toutes les démarches administratives, c'est-à-dire l'envoi du dossier complet à la mairie pour validation du projet.